6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 4 JANVIER 1917 — No. 43

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger) fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, Gérant

Vision de Paix

Pour nous reposer un instant de l'obsédante pensée de la guerre et raffermir notre espoir que la paix véritable s'établira enfin dans le monde lorsque l'heure de Dieu aura sonné et tous les efforts humains auront été convaincus d'impuissance, lisons ensemble, si vous le voulez bien, au commencement de cette nouvelle année, une belle page du P. Gratry, l'un des plus grand penseurs du dernier siècle:

* * *

Ce n'était pas un rêve, mais une vision intellectuelle du cœur, suivie pendant des heures, des jours et toute une saison de pensées...

Je regardais ma demeure, et je pensais à ma famille: ma famille, la race d'Adam et la race des enfants de Dieu; ma demeure, c'est-à-dire cette terre que Dieu nous donne à cultiver...

"La paix!" oui, la paix! non seulement celle que donne le monde, mais celle aussi que Dieu seul peut donner. La paix de Dieu! Et pourquoi non?...

Jusqu'à présent, comme beaucoup d'autres, j'ai vu le mal; je l'ai vu croissant; j'ai vu baisser non seulement la foi, qui semble éteinte depuis un siècle, mais je crois voir la raison même prête à s'éteindre. La charité se refroidit. Les divisions se perpétuent et s'endurcissent. Chaque nation se partage en deux races irréconciliables. La vérité, la paix, l'amour, la pitié semblent fuir de la terre. J'ose à peine contredire ceux qui disent que nous sommes perdus.

Mais, je l'avoue, j'ai horreur de leur prophétie. Et j'aperçois des signes, des possibilités, des germes, qui me remplissent d'espérance et de joie....

Alors il me sembla que le Seigneur, dont la main me tenait, dont l'esprit me portait, et dont le cœur battait en moi, fit pour moi, dans la lumière et dans l'amour, ce que Satan, dans le désert a fait pour lui, dans le mensonge et la tentation. Le Seigneur me montra toutes les nations et leurs ressources, et il me dit: "Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Le temps approche où je rétablirai le royaume de Dieu".

Et il me parut en même temps que le Seigneur me donnait quelque chose de son regard, pour regarder jusqu'au fond du siècle, et jusqu'au fond des peuples et jusqu'au fond des âmes...

* * *

Le doux esprit du Seigneur, son cœur divin palpitant avec force, cherchait à envelopper de ses rayons, de ses émissions le monde entier comme un réseau. Son sang, sa vie, atteignaient d'une manière visible ou secrète plusieurs âmes choisies, et les rapprochaient en son cœur. Et pendant que les hommes continuaient à occuper de leur présence visible les points les plus éloignés de la terre, les âmes se rassemblaient comme en un point au centre du cœur divin, je voyais les âmes, leurs pensées, leur beauté, leur noblesse et leurs tressaillements de joie, et leurs libres et intelligents mouvements sous le divin attrait. Toutes portaient le surnaturel caractère du désintéressement et de la pitié amoureuse pour les souffrances des hommes. Toutes avaient traversé la crise. Toutes avaient consenti, sous le souffle de l'Esprit Saint, à la transformation fondamentale, au passage de l'amour de soi à l'amour de Dieu et des hommes. Et chacune avançait en disant comme Jésus et avec Jésus; "Le fils de l'homme est venu pour servir et non pas pour être servi. Je pose ma vie pour ceux que j'aime, Dieu et les hommes".

Ces âmes, étaient ouvertes et radicalement différentes de la grande multitude des âmes fermées. Toutes ces âmes occupaient le dedans du cœur de Dieu fait homme; les autres, les âmes fermées, gravitaient au dehors, je vis avec terreur celles qui ont la foi morte, et non l'amour. Je vis aussi, avec une indicible compassion, toutes celles en qui le germe et la sève de l'amour fermente et se consume à vide, parce qu'elles n'ont pas la foi. Elles ne savent pas que le royaume du ciel est parmi nous, et qu'en donnant sa vie, on peut aider le Rédempteur dans le salut du monde. Elles donneraient leur vie, si elles savaient que la Rédemption est possible. Je vis aussi les multitudes seulement implicites qui ne sont encore que des graines dans les ... du Père de famille. Et le Sauveur nous dit: "Il faut m'aider à semer ces âmes séminales, à sauver celles qui, faute de foi, dissipent leurs admirables forces, et celles, plus malheureuses encore, qui, dans la lumière de la foi, deviennent stériles, faute de sacrifice et d'amour.

Et le Seigneur nous dit: Donnez-vous le baiser de paix. Unissez-vous pour travailler et pour prier. Puis écoutez ensemble et regardez ensemble ce que je vais vous montrer...

* * *

Regardez cet immense dolmen druidique, ce sanglant plateau, chargé de millions d'hommes égorgés. Là sont les os et les chairs palpitantes de nos amis, de nos frères et de nos enfants. Des tortures physiques et morales épouvantables ont écrasé des milliers d'âmes. Toutes ont-elles pu les supporter? Puis, s'il y a des martyrs, il y a aussi des bourreaux. Assurément, dans ces armées qui s'exterminent par le fer et le feu, des deux côtés la plupart croient combattre pour Dieu, pour la justice et le progrès du monde. Cependant, ce que leurs mains opèrent, c'est l'évidente continuation du crime primitif de Caïn. L'homme lève la main sur l'homme, œuvre de Dieu, et il détruit ce que Dieu a construit. Il arrache ce que Dieu a planté. La terre qui boit ces fleuves de sang crie vers le ciel, et ce cri vient retentir au cœur de Dieu. Il traverse la plaie du cœur de Jésus-Christ et vient percer nos cœurs.

En ce moment au plus fort de la lutte, au moment où ce cri de la terre entière perce le cœur de notre Dieu, notre Dieu envoie son esprit à son prophète et il lui dit: "Parlez!" Celui-ci se lève avec calme et, s'adressant au monde entier au nom de Dieu, il dit: "Il faut prier, et ne pas cesser de le faire! Il faut que la guerre disparaisse et soit chassée de la face de la terre. Il faut que les enfants de Dieu trouvent la paix, que le mal soit vaincu; que la joie vienne remplir les cœurs, et que la grâce de Dieu, comme une rosée, vienne couvrir la face de la terre". Ainsi parle le représentant visible de Dieu sur la terre. Et il ajoute: "Prions! car la prière dompte le feu, calme et arrête la guerre, dompte le mal, triomphe des maladies et des fléaux, raffermit les Etats".

A ces mots que Dieu inspirait, une prière immense, irrésistible, un cri de Saint-Esprit sous l'étincelle divine en qui nos cœurs se pénétraient, s'exhala du foyer commun de nos âmes, et s'éleva vers Dieu.

Et le Seigneur Jésus nous dit: "Que la paix soit avec vous!"...

A cette page vraiment sublime, que nous avons dû forcément abréger, tout commentaire serait superflu. Puisse-t-elle inspirer à tous nos lecteurs la résolution de ne point considérer cette affreuse guerre en simples spectateurs, mais d'en hâter la fin et d'assurer le rétablissement de la paix par l'ardeur et la constance de leurs prières.

SIMPLES NOTES

On se bat pour abattre le militarisme, pour empêcher le retour de semblables guerres, pour établir la paix perpétuelle, etc. Les journaux sont pleins de ce verbiage. Mais en même temps que voit-on? ***Plus de confiance nulle part qu'en la force! Voilà justement que les*** *Etats-Unis s'alarment à leur tour. Les généraux Wood et Scott, chefs d'Etat major de l'armée américaine dans leur rapport au comité du Sénat, proposent l'établissement immédiat du service obligatoire pour tous les citoyens, ce qui tiendrait constamment sous les armes une force de 4,000,000 d'hommes.*

* * *

Dans un magnifique article publié dans le Devoir, *le R. P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I. professeur de philosophie à Ottawa, propose Louis Veuillot comme modèle de l'heure présente. "Ce fut en écoutant toujours le Pape, dit-il, que Louis Veuillot eut toujours raison. Et il en sera ainsi de nous. Les faits commencent déjà, du reste, à le démontrer".*

* * *

Près de 20,000 exemplaires de l'Almanach de la Langue Française *ont déjà été distribués au Canada.* L'Almanach de l'Action Sociale Catholique, *de Québec, magnifique et intéressant à tous points de vue, a aussi écoulé les 10,000 premiers exemplaires en un rien de temps. Succès superbe!*

* * *

L'opposition qui se prononce dans les milieux anglo-canadiens contre le service national, laisse assez voir l'hostilité violente qui se manifesterait là aussi contre la conscription particulièrement dans les milieux ouvriers. Le discours enflammé du député Dixon à Winnipeg est significatif.

* * *

Le "Weekly Sun", journal hebdomadaire de Toronto, écrit:

"Des signes de conscription au Canada se manifestent de plus en plus, malgré les promesses et bien que l'on sache le danger que comporte semblable politique. De tous les coins du pays viennent des nouvelles dans ce sens."

* * *

Une convention de presbytériens ruthènes à Saskatoon a dégénéré en bagarre et la police a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Si c'eût été une réunion de catholiques, les journaux en auraient fait un tapage!

* * *

D'après Berlin, la Roumanie aurait perdu 300,000 hommes dans ses 100 jours de guerre.

* * *

Le Pape a nommé le cardinal Gasparri camerlingue de l'Eglise.

On sait que le cardinal-camerlingue préside le Conclave et pourvoit à toutes choses pendant la vacance du Siège pontifical.

* * *

Le Pape, rappelant les paroles des Anges à Bethléhem, dit que la bonne volonté est l'essentielle condition de la paix durable qui doit mettre fin aux horreurs présentes.

* * *

Une épée d'honneur d'une grande valeur artistique a été remise au général Castelnau par sa ville natale. On sait que le général parvenu à la limite d'âge a été maintenu en activité par décret spécial du Président Poincaré.

* * *

Le général Joffre est créé Maréchal de France. C'est le premier maréchal nommé sous la troisième République.

* * *

Le gouvernement de la Saskatchewan annonce qu'il a décidé de contribuer $5,000 au fonds de secours des marins anglais.

* * *

Les mines de houille de la Saskatchewan, en 1916, ont produit 260,000 tonnes. La production totale pour le Canada s'élève à 14,365,000 tonnes. L'exploitation du minerai de fer au Canada, en 1916, a produit 1,171,725 tonnes.

* * *

M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, devient rédacteur en chef de la Croix, *de Paris, avec Franc (l'abbé Berthoy)*

* * *

Il est rumeur qu'une nouvelle division complète de troupes canadiennes sera envoyée prochainement au front.

* * *

M. Raoul Peret, député français et ancien ministre du commerce dit que la France, en mars 1917, aura dépensé pour la guerre 14 milliards 500 millions de piastres *et l'Angleterre 18 milliards.*

* * *

On annonce la mort de M. Paul Allard, l'historien bien connu des persécutions des premiers chrétiens. Il était âgé de 77 ans.

* * *

Le monastère et la chapelle des Trappistes d'Oka ont été complètement détruits par le feu. C'est une très lourde perte. Déjà, le printemps dernier, le feu avait détruit les dépendances du monastère.

* * *

Les affaires sont très prospères aux Etats-Unis. La somme d'augmentation de salaires payés en cadeau de Noël par diverses compagnies à leurs employés, s'élève à plusieurs millions de dollars.

* * *

La fameuse Madame de Thèbes, astrologue, vient de mourir à Meung-sur-Loire.

La semaine du "Service National"

La semaine du Service National est commencée. Le désir de l'autorité civile canadienne est que tous les hommes de 16 à 65 ans remplissent au plus tôt le formulaire de questions qui leur est adressé.

Le questionnaire demande des renseignements déjà connus plus ou moins par le recensement sur le nom, l'âge, la résidence, l'origine de chaque personne, et en plus un état assez détaillé de la condition physique et de la situation de chacun au point de vue matériel: profession, emploi, conditions de travail, personnes à charge, etc.

Il est certain que les renseignements ainsi recueillis ne pourront être complets, même si l'immense majorité des citoyens s'empressent de les fournir, mais nous croyons qu'il est du devoir de chacun de les donner de son mieux pour le bien général.

Une circulaire officielle fait les considérations suivantes:

"Le Service National" veut dire que nous devons nous préoccuper des besoins de notre pays; le Service National veut dire que les intérêts de l'Etat sont d'une plus haute importance que celle de nos intérêts personnels. Ces mots s'appliquent à chacun de nous, c'est-à-dire, à partir du plus haut placé jusqu'au plus humble. La devise: "Je sers", qui appartient au Prince de Galles, devrait être aussi celle de chaque membre de l'Empire Britannique à présent.

"Il y a plusieurs moyens de servir le pays sans s'enrôler. Le cultivateur, l'artisan dans son atelier, peuvent, eux aussi, rendre des services au pays, qui soient aussi importants que ceux du soldat dans les tranchées. Chaque homme devrait s'appliquer à un travail qui, tout en étant compatible avec ses aptitudes, serait de l'importance la plus grande au point de vue patriotique.

"Cette guerre-ci nous enseigne une grande leçon. Quelque terrible qu'en soit son effet, ceux qui ont confiance en la virilité Canadienne, sont convaincus que nous en sortirons meilleurs et plus forts. Si la signification du "Service National" est comprise dans toutes sa latitude par le peuple Canadien, si celui-ci veut bien s'empresser de donner au Gouvernement tous les renseignements dont il a besoin, l'année qui s'ensuit fera époque dans les annales de l'histoire Canadienne".

* * *

Nous devons attirer l'attention de nos lecteurs sur un autre point important et qui est aussi affaire de "service national". C'est que si nous avons le devoir de répondre à ce questionnaire, c'est notre droit de ne répondre qu'à un questionnaire rédigé en français, puisque le français est l'une des deux langues officielles de ce pays, et nous devons exiger ce *droit*...Si on nous présente donc un questionnaire rédigé en anglais, la première chose à faire est tout simplement d'écrire à travers: *"Veuillez s. v. p. m'adresser un questionnaire en français"*, puis signez votre nom avec votre adresse et renvoyez la carte à Ottawa.

Les Alliés répondent aux offres de paix de l'Allemagne

Pas de paix sans réparations et garanties

En réponse à l'offre de l'Allemagne et de ses alliés qui proposaient une conférence de paix, les Alliés de l'Entente viennent de publier une note collective par lesquelle ils "refusent de considérer une proposition qui est vide de sens et manque de sincérité."

Les gouvernements alliés disent que la paix n'est pas possible tant qu'ils n'ont pas obtenu réparation pour les droits et les libertés violées, l'existence libre des petits Etats et tant qu'ils n'en sont pas venus à un arrangement pour la sécurité du monde. Ils déclarent que la proposition des pouvoirs centraux n'est pas une offre de paix, mais une "manœuvre de guerre" fondée sur une "fausse interprétation calculée du caractère de la lutte dans le passé, le présent et l'avenir.'

La note ne déclare pas positivement le but que poursuivent les gouvernements de l'Entente, à l'exception de la Belgique. Avant la guerre, dit-elle, la Belgique ne demandait qu'à vivre en harmonie avec ses voisins. Assaillie en dépit des traités qui garantissaient son inviolabilité, elle a pris les armes pour défendre son indépendance et "sa neutralité violée par l'Allemagne."

La Belgique demande "le rétablissement de la paix et de la justice", mais la seule paix qu'elle désire est une paix qui lui assurerait une réparation légitime, des garanties et des sauvegardes pour l'avenir.

La lutte actuelle, poursuit la note, a été désirée, provoquée et déclarée par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne n'a fait aucun effort pour amener un règlement pacifique des difficultés entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie comme ont fait la Grande-Bretagne, la France et la Russie.

Une paix conclue d'après le plan allemand tournerait à l'avantage exclusif des pouvoirs centraux, tandis que les désastres causés par la guerre exigent punition, réparation et garantie. Les ouvertures allemandes visent à influencer la tournure de la guerre et à la terminer par l'imposition d'une paix allemande. Elles visent aussi à intimider l'opinion publique chez les neutres, en même temps qu'à raffermir l'opinion chez les pouvoirs centraux 'épuisés par la misère économique et écrasés par le suprême effort qu'on impose à leurs habitants."

Enfin, "ces ouvertures essaient de justifier à l'avance, aux yeux du monde, une nouvelle série de crimes —guerre sous-marine, déportation, travail forcé, enrôlement forcé des citoyens contre leurs propres pays, violation de neutralité".

Cette note des Alliés est l'acte collectif de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne de l'Italie, du Japon, du Monténégro, de la Roumanie, du Portugal, de la Russie et de la Serbie. Elle a été remise par Briand à l'ambassadeur américain à Paris et a été rendue publique en même temps à Londres et à Paris.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

Le clergé de France au Palais-Bourbon

Autrefois, c'est-à-dire avant la guerre, un pareil titre eût annoncé des paroles ou des faits alarmants.

Il n'était question du clergé de France, au Palais-Bourbon, que pour le maltraiter en discours ou le persécuter en lois.

Sur ce point, ce n'est pas la Chambre élue au printemps de 1914 et qui nous gouverne encore, en cet automne de 1916, qui devait changer le langage ni les actes parlementaires.

Et pourtant, voici quelques jours, dans l'enceinte législative, il a été parlé du clergé français en termes élogieux, aux applaudissements de la majorité. L'incident, n'est-il pas vrai, mérite d'être mis en relief.

C'était dans la séance où M. Ribot proclama les résultats du deuxième emprunt national.

Pour le noter en passant, le succès de cette opération financière équivaut à une victoire signalée. Après vingt-sept mois de guerre on n'espérait obtenir, de l'épargne française, qu'une somme relativement restreinte. Je dis "relativement": car, en soi, le total escompté par le gouvernement était considérable: mais c'est en comparaison des dépenses nécessaires qu'il pouvait paraître minime. Bref, les prévisions les plus optimistes ne dépassaient pas dix milliards. Or, le ministre des finances a eu la satisfaction d'annoncer au pays, du haut de la tribune de la Chambre, que le produit du deuxième emprunt national atteignait près de onze milliards et demi. Et, sur ce chiffre, plus de la moitié est constitué *d'argent frais;* c'est-à-dire que plus de cinq milliards ont été versés au Trésor, mais non pas en obligations de la Défense Nationale échangées contre des titres de rente, mais bien en argent liquide, apporté pour la première fois aux Caisses publiques. Plus de cinq milliards, après plus de deux ans de guerre! ce résultat magnifique apporte une double attestation, qu'il est bon de souligner: la première, c'est que la France en dépit de la formidable épreuve qu'elle traverse aujourd'hui, possède encore des ressources considérables: la seconde, c'est que l'Etat peut compter, pour mener la guerre à son terme décisif et glorieux, sur le concours de tous les citoyens. Des agents louches et insaisissables, aux gages de l'étranger, avaient bien entrepris de nuire au succès de l'Emprunt, en insinuant que prêter à l'Etat, c'était prolonger la guerre: ils en ont été pour leurs frais; le bon sens et la générosité populaires ont déjoué leurs manœuvres.

Or, parmi les artisans les plus dévoués, les plus ardents de cette victoire financière, le clergé de France a tenu l'une des première places. Sous l'impulsion et la direction de leurs évêques, les prêtres ont partout rappelé aux fidèles leurs devoirs de patriotes. Dans certains diocèses, d'accord avec les autorités civiles, ils ont même recueilli les versements de leurs paroisses. Il en fut ainsi notamment dans celui de Grenoble, dont l'évêque, Mgr Maurin, vient, par la faveur exceptionnelle du Souverain Pontife, d'être à la fois promu à l'archevêché de Lyon et revêtu de la dignité cardinalice.

Ce n'est point la première fois que le clergé français rend service à la patrie. Mais, naguère, en se dévouant à la cause publique, il risquait d'encourir, en guise de remerciements, des vexations et des blâmes et n'était payé, tout au moins, que d'une silencieuse ingratitude.

Cette fois, il n'en a pas été de même.

Le gouvernement, qui avait été heureux de trouver son concours, a tenu à lui exprimer officiellement sa reconnaissance.

M. Ribot, dans sa déclaration parlementaire, en énumérant les forces nationales qui ont contribué le plus efficacement au succès de l'emprunt, a nommé en bon rang l'épiscopat et le clergé français.

Mais voyez l'extrême et odieuse intolérance des anticléricaux! Quelques énergumènes du groupe socialiste se sont rencontrés, pour protester avec une impatiente aigreur contre la simple constatation de ce fait public. Ces prétendus partisans de la justice et de la vérité n'admettent pas qu'on soit juste envers les représentants de l'Eglise, ni qu'on proclame la vérité quand elle est favorable aux ministres de la religion. Cet exemple d'iniquité est à retenir.

Seulement dans l'occasion, la phobie anticléricale avait mal conseillé cette petite faction de fanatiques.

Sans leurs inconvenantes interruptions, l'éloge accordé par le ministre des finances au clergé français eût passé sans doute inaperçu, du moins à la Chambre; on eût pu prétendre, en tout cas, que les députés s'étaient abstenus de confirmer, par leurs approbations, les félécitations du gouvernement.

Grâce aux murmures de l'extrême-gauche, l'hommage a été complet.

Révolté, en effet, par cette injustice et cette incongruité, M. Ribot, interrompant la lecture de sa déclaration, se tourna vers les mécontents et il répéta, d'un accent énergique et convaincu, les louanges et les remerciements qui sont dûs au patriotisme intelligent et dévoué de nos évêques et de nos prêtres. Il rappela, d'ailleurs, que le clergé catholique avait déjà rendu les mêmes services à l'Etat dans la préparation du premier Emprunt national et dans la collecte de l'or.

Et l'éloge était si incontestablement mérité, la protestation des anticléricaux avait paru si intolérable aux plus indifférents eux-mêmes, la riposte du vieux ministre était si vigoureuse que la grande majorité de la Chambre, oubliant ses préventions anciennes, éclata en applaudissements.

L'hommage de la Chambre au clergé français était acquis. Détail symptomatique et qui achève de donner à l'incident sa signification tout entière: la presse et l'opinion l'ont accueilli, cet hommage imprévu, comme la chose la plus juste et la plus naturelle du monde.

Il n'en est pas moins vrai que, si, entre le mois de mai et le mois d'août 1914, un Français quelconque eût prédit que cette Chambre, élue dans les dispositions les plus hostiles à l'Eglise et résolue à pratiquer une politique nettement anticléricale, se livrerait, deux ans plus tard, à une manifestation de cette nature et que, bien plus, cette manifestation n'étonnerait ni ne choquerait personne, ce prophète eût incontestablement passé pour un fou!

François VEUILLOT.

Echo du Concours du "Patriote de l'Ouest"

Une lettre de Mme Duperrault

Mme Joseph Duperrault de Willow Bunch, la gagnante de la montre en or à notre Concours d'abonnements, nous adresse la lettre suivante que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Willow Bunch, Sask.,
19 *décembre* 1916

Monsieur le Directeur du *Patriote de l'Ouest*", Prince-Albert

Je viens de recevoir la jolie montre que vous m'avez décernée; j'en suis enchantée! et si, comme vous me le dites gentiment, elle a pour mission de me marquer des heures heureuses, déjà elle a commencé son office!

Je n'ai, certes, jamais eu besoin d'encouragement, pour aimer beaucoup, et aider un peu notre cher journal; pourtant, il fait extrêmement plaisir, de recevoir une aussi magnifique récompense et je vous en remercie mille fois.

Je félicite bien sincèrement les autres concurrents, plus heureux que moi; je ne saurais leur en vouloir d'avoir si bien réussi dans leur fructueuse propagande; et le fait de savoir le *Patriote* répandu partout grâce à leur zèle me compense amplement pour la petite déception d'arriver troisième!...

D'ailleurs, votre beau chronomètre est justement, de tous vos prix, celui qui me plait davantage. Si cette affirmation vous rappelle *"les raisins trop verts!"* je vous certifie que l'autre était une fable, celle-ci est la pure vérité.

Recevez donc, Monsieur, mes sincères remerciements pour votre précieux cadeau, et votre bienveillante appréciation; et comptez, sur mon entier dévouement, toujours.

Encore une fois, de tout cœur; merci.

Votre bien reconnaissante,

M. A. DUPERRAULT.
Willow Bunch, Sask.

Marraines d'outre-tombe

Une des œuvres les plus originales et les plus touchantes créées à l'occasion de la guerre est sans contredit celles des *marraines d'outre-tombe*.

Elle fonctionna dès la fin de 1914 à Fraize, jolie petite ville située non loin du col du Bonhomme et composée d'un groupe de maisons bâties autour des usines, ainsi que d'une foule de fermes jetées de-ci de-là, dans le plus pittoresque désordre, sur les pentes des collines environnantes.

Les pauvres soldats tombés au champ d'honneur sur ces collines ou décédés dans les hôpitaux de la ville des suites de leurs blessures appartenaient un peu à toutes les provinces françaises. La plupart même, faisant partie des "diables bleus", venaient du sud et du sud-est de la France.

Qui donc prendrait soin de leurs tombes, si loin! si loin du cimetière de leur pays natal!

Le clergé paroissial de Fraize fit appel aux personnes de bonne volonté. Les conditions étaient simples: adopter un soldat mort: s'engager à entretenir sa tombe comme l'on ferait pour celle d'un de ses parents: écrire à la famille du défunt pour l'assurer qu'on prend soin de sa dépouille mortelle.

L'idée à peine lancée réussit à merveille, chacun voulait avoir "sa tombe": veuves et mères, sœurs ou fiancées de soldats morts pour la France, voulant ainsi se donner l'illusion bien douce de soigner les tombes des êtres chéris qu'elles pleuraient; épouses et mères, sœurs ou fiancées de soldats encore engagés dans la lutte voulant ainsi attirer sur eux les bénédictions d'en haut.

Tout près du presbytère détruit de fond en comble, en septembre 1914, par les obus incendiaires allemands, à deux pas de l'église, victime elle aussi de la barbarie boche, un coin du cimetière paroissial fut réservé aux tombes des soldats. Des allées y furent tracées. Chaque tombe fut surmontée d'une croix avec plaque donnant tous les renseignements utiles et ornée de couronnes. Et depuis, des fleurs fraîches, sans cesse renouvelées, témoignent du dévouement plein d'amour de ces marraines d'un genre nouveau.

L'empressement des villageoises habitant les fermes disséminées sur les collines voisines ne fut pas au-dessous de celui des dames et des ouvrières de la ville. Combien de héros étaient ensevelis à l'endroit même où ils étaient tombés, au pied des sapins déchiquetés par les obus, dans les prairies où chantent les ruisseaux se précipitant vers la Meurthe, le long des routes qu'embaument, au mois de mai, les cerisiers qui les bordent, dans les champs où, en juillet, bruissent les seigles agités par la brise des Vosges. Pour ces tombes semées de-ci de-là, mêmes soins que pour celles du cimetière paroissial: une croix, des couronnes, des fleurs, avec pourtant, en plus, je ne sais quoi de plus reconnaissant et de plus familier de la part de ces paysannes: ces héros n'étaient-ils pas tombés en défendant leurs propres terres, et reposant en ces mêmes terres, ne font-ils pas désormais partie du bien familial!

Et vraiment je ne sais rien de plus touchant, de plus français, de plus chrétien, que le culte de ces tombes où, dans l'attente de la Résurrection, dorment leur dernier sommeil Provençaux et Bretons, Savoyards et Parisiens, sous la garde affectueuse de leurs marraines d'outre-tombe.

L. HAMON.

REFLEXIONS D'"UN SAUVAGE"

L'aménité Austro-Boche

Chers lecteurs,

Puisqu'on a eu l'imprudence de citer la conduite des gouvernants des Empires centraux, comme modèle à imiter par nos propres gouvernants, il importe de bien nous rendre compte de ce à quoi nous mènerait cette imitation parfaite. Pour cela examinons un peu les exemples d'aménité que des gouvernants Boches et Austro-Boches nous ont donnés si abondamment dans le cours des derniers mois.

Il y a d'abord la conduite bien connue des Allemands en Belgique, en France, en Pologne et en Serbie; où ils ont fait pendre, fusiller, éventrer, mutiler, outrager et torturer de toutes manières, des centaines et des milliers de femmes, d'enfants, de vieillards et de prêtres, dont les crimes de trahison étaient assurément beaucoup moins bien établis que ceux de Casement et de ses complices. Je me demande toujours pourquoi nos benêts pacifistes veulent absolument tenir ces faits pour inexistants.

Mais, ils vont sans doute me dire que ce sont là des pays avec lesquels l'Allemagne est en guerre; et que la résistance des soldats en campagne à l'avance de l'ennemi, étant beaucoup plus criminelle que la rébellion des sujets contre leur souverain, les soldats Belges, Français et Serbes, en résistant audacieusement aux armées Allemandes, ont justifié tous les excès des bons Boches contre leurs mères, leurs femmes et leurs enfants; tandis que des sujets qui font alliance avec l'étranger pour favoriser l'envahissement de leur patrie, et se révoltent ouvertement contre leur souverain, cela, en vérité, c'est une peccadille, dont on a grand tort de tenir le moindre compte.

Tout désemparé par des arguments de cette force, je prierai cependant humblement mes contradicteurs de remarquer que la Belgique n'est point un pays en guerre avec l'Allemagne: c'était un pays neutre, que l'Allemagne a envahi, en dépit de tout droit et en violant tous les traités... Mais, j'oubliais qu'ils m'ont déjà répondu que tout cela c'est la faute du gouvernement Français; qui savait bien, le traître, que les Allemands envahiraient et saccageraient la Belgique, si jamais il s'avisait de faire la guerre à l'Allemagne . Alors, n'est-ce pas? son devoir tout tracé, c'était de laisser les Boches entrer tranquillement en France, et la Belgique n'aurait eu rien à souffrir. J'ai bien entendu dire que les Allemands avaient envahi la Belgique avant même d'avoir essayé d'entrer en France. Mais....

Donc, puisque la logique spéciale pratiquée par mes contradicteurs les empêche d'admettre aucune parité entre le cas Casement et les cas Belges, Français, Polonais ou Serbes qu'on pourrait leur citer; je vais être obligé de chercher des cas plus identiques. Et je les trouve avec abondance et amplitude, dans la façon de procéder du gouvernement Austro-Hongrois à l'égard de ses sujets d'origine Slave ou Tchèque.

* * *

Au lendemain du crime de Sarajevo, la police autrichienne organisa des bandes composées de la lie de la population sous la conduite immédiate de policiers de grades inférieurs, et la direction suprême des hauts fonctionnaires. Ces bandes furent même si rapidement organisées, qu'on serait en droit de se demander si elles ne l'étaient pas d'avance, en prévision du crime, qui devait se commettre à Sarajevo. Ces bandes de brigands, payées par la police, pillèrent et incendièrent toutes les maisons et tous les établissements Serbes qu'ils purent découvrir dans la Bosnie et l'Herzégovine. Les pauvres gens ainsi privés de leurs biens et de leurs demeures, quand ils n'étaient pas assassinés par les pillards, étaient saisis par la police, emprisonnés ou chassés sans ressources, en dehors du territoire.

Entre le temps qui s'écoula, de l'assassinat de l'Archiduc à la déclaration de guerre à la Serbie, dans la seule Bosnie, il y eut plus de 5,000 arrestations faites dans ces conditions: les familles des arrêtés ayant leurs biens confisqués, et étant expulsées du pays, et chassées sans ressources, de l'autre côté de la frontière Serbe ou Monténégrine.

Ces pratiques, éminemment évangéliques, ne tardèrent pas à s'étendre à toutes les parties de l'Empire, où la chasse au Serbe devint une profession très lucrative pour les gens à court d'emploi.

La déclaration de guerre fut loin, naturellement, de ralentir le mouvement. Au lieu de faire comme ces imbéciles d'Anglais, et d'attendre qu'une révolte se soit produite pour la réprimer, les Austro-Boches aimèrent mieux en prévenir la possibilité, en arrêtant au petit bonheur tous ceux qui auraient peut-être bien pu avoir envie de se révolter, si la révolte était venue. Les parents des gens arrêtés, étaient chassés de leurs demeures, expulsés du pays, et, leurs biens confisqués étaient donnés à des Hongrois loyaux.

Ma documentation ne va avec précision que jusqu'au mois de février 1915. A cette date, dans la seule Bosnie, 5,260 familles avaient été privées de leurs biens, tous les hommes emprisonnés, les femmes et les enfants chassés comme des bêtes immondes de l'autre côté de la frontière. A cette date également, plus de 70,000 malheureux, venant de la Bosnie, de l'Herzégovine, de l'Istrie de la Dalmatie ou de la Syrmie, erraient sans asile, sur les bords des frontières Serbe et Monténégrine. Que sont-ils devenus, lorsque Serbes et Monténégrins ont du à leur tour fuir devant l'invasion des hordes teutonnes ?

Aujourd'hui, la frontière Serbe et Monténégrine n'existant plus on chasse ces troupeaux de vil bétail vers l'intérieur de l'Empire, où leur sort n'est pas plus enviable, vous pouvez m'en croire. Au mois de septembre 1915, le nombre des familles ainsi dépossédées de leurs biens dépassait déjà beaucoup les 100,000. Et depuis, ce nombre a dû s'accroître dans de notables proportions, puisque la feuille Montréalise, au cœur si sensible pour les Boches, nous apprenait il y a quelque temps, qu'au printemps de 1916 le gouvernement Austro-Hongrois avait *commencé* à confisquer les biens des conspirateurs de Sarajevo, "juste châtiment de leur crime", concluait l'octueuse feuille. Or, si l'on avait déjà tant confisqué avant d'avoir *commencé*, jugez de ce que ça a dû être depuis qu'on s'y est mis tout de bon!

Quand aux hommes arrêtés, on ne pouvait les garder tous en prison, ils étaient trop. Pour faire de la place, on se mit donc à les pendre, la plupart du temps sans jugement; d'autres fois, après un simulacre de jugement militaire qui ne donnait pas plus de chance aux accusés que le tribunal de feu Fouquier-Tinville. Les pendaisons furent si nombreuses, que sur certaines routes, on faisait de longs trajets sans pouvoir apercevoir aucun des arbres bordant la route dont les branches ne supportaient pas un cadavre, se balançant au bout d'une corde.

Parmi les arrêtés et les pendus, les popes orthodoxes fournirent les plus nombreuses victimes. A tel point que dans la Bosnie et l'Herzégovine, on ne pouvait plus à l'heure actuelle trouver un seul pope en liberté; ils ont tous été pendus ou emprisonnés. Remarquez que les popes orthodoxes, tout schismatiques qu'ils soient, sont cependant réellement revêtus du caractère sacerdotal.

C'est probablement cette cruauté des Autrichiens à l'égard des orthodoxes qui a énervé les Russes, et les a poussés à se montrer durs à leur tour envers certaines personnalités du clergé catholique qui leur sont tombés entre les mains, pendant leur invasion des provinces autrichiennes. Ils ont eu tort; tant que vous voudrez, mais, pas plus que les Anglais, les Français ou les Canadiens, nos alliés Russes ne sont parfaits; comme tous les hommes, ils ont leurs défauts; il faut le reconnaître; en gémir, si l'on veut; mais on n'a pas le droit d'en profiter pour jeter tout le blâme sur eux, en passant l'éponge sur les atrocités Boches, qui ont provoqué leurs propres excès. Etant orthodoxes eux mêmes, ils ont beaucoup plus de considération pour les popes que pour les prêtres catholiques; et ils étaient naturellement portés, à tort je l'espère, à rendre ceux-ci responsables de la façon cruelle dont les Autrichiens en avaient usé à l'égard du clergé schismatique.

Dans les parties du pays où le clergé catholique était favorable à la nationalité Slave, les Austro-Hongrois ne l'ont d'ailleurs pas traité avec plus de considération que le clergé orthodoxe. En Istrie et en Dalmatie, entre autres, les arrestations de prêtres catholiques ont été très nombreuses. On en comptait 67, pour la seule Istrie, au mois de février 1915. Parmi eux, plusieurs ont été pendus.

Maintenant, si vous voulez savoir le bien fondé de ces arrestations et de ces pendaisons, je vais vous conter l'histoire d'un homme de Syrmie. Au début de la guerre, il partit, avec quatre de ses frères, pour aller rejoindre les armées du grâcieux François-Joseph. Il se battit avec bravoure, et mérita les éloges de ses chefs. Blessé dans une action d'éclat, à la fin de 1914, il fut renvoyé à l'arrière, et après sa guérison, obtint un congé pour aller revoir sa famille. Mais, une cruelle déception l'attendait en arrivant chez lui: ses parents, ses amis, ses voisins: tous disparus, et remplacés par des Hongrois. Il s'informe de ce qu'est devenu sa famille, et voici ce qu'il finit par apprendre: son père avait été pendu avec tous les autres notables du pays; sa mère chassée avec les autres femmes, nul ne pouvait lui dire dans quelle direction; deux de ses frères avaient été tués au front; et les deux autres combattaient encore pour le bon plaisir du grâcieux souverain qui traite ses sujets avec tant de douceur.

Non! vous dis-je, pour le bien de l'Eglise je ne souhaite pas la protection d'un kaiser, qu'il réside à Berlin ou à Vienne. Je préférerais encore les tracasseries de l'anticléricalisme français, ou même l'indifférence plus ou moins hostile du Protestantisme Anglais. Dans les siècles passés, les Othon, les Henri, les Frédéric, à barbe noire et à barbe rousse, les Joseph II, et autres François-Joseph ont protégé l'Eglise... à leur façon. Et de cette protection l'Eglise s'est toujours très mal trouvée.

UN SAUVAGE.

Les Canadiens-français et l'Eglise

A plus d'une reprise nous avons déjà eu l'occasion de remercier et de féliciter le Casket, *d'Antigonish, pour ses articles à la fois si justes et si bienveillants à l'endroit des catholiques de langue française. Le vaillant Dr Phalen, directeur de ce journal, aura une fois de plus mérité la reconnaissance de tous pour le remarquable article qu'il consacrait il y a quelque temps à la vocation catholique de la race française. Nous en empruntons la traduction à l'*Action Catholique :

"Nous voyons avec plaisir, au *Catholic World* de décembre, un bel article sur l'établissement de la foi au Canada, à l'occasion de la célébration à Québec du troisième centenaire de cet événement glorieux. Cet article est signé "Anna-T. Sadlier", et c'est un bonheur particulier de voir un tel hommage sous une plume irlandaise: car, hélas! le désaccord a été chose trop commune entre Irlandais, et Français du Canada.

"Pourtant, tous les hommages qu'on peut rendre à la race française restent nécessairement incomplets et au dessous de la réalité. Tout ce qu'elle a accompli pour la foi n'a jamais pu, ne pourra jamais être narré. Nul ne pourra écrire toute l'histoire de tant de merveilles, parce que nul n'en saura jamais l'étendue. Il n'est pas une terre nouvelle que le christianisme ait eu à conquérir, où le prêtre français n'a, soit ouvert la marche, soit marché de front avec ceux qui l'ouvraient. Quatre-vingt-dix fois sur cent, il fut lui-même le premier.

"Nous ne savons qu'est-ce qui a fait du Français un pionnier si prompt à se diriger vers les forêts inconnues, difficiles, de conquête pénible et dangereuse. Mais nous savons bien que l'Afrique, l'Asie, les îles du Pacifique, l'Amérique du Nord et celle du Sud ont toutes la même chanson: le Français, le Français, toujours le Français. Le Français toujours à la première ligne de tranchées, dans la guerre contre le paganisme et les ténèbres. Il a toujours paru doué d'un penchant particulier pour les postes difficiles et périlleux.

"Les pessimistes disent quelquefois que la France ne redeviendra jamais aussi catholique qu'elle s'était faite à l'être. Nous pensons le contraire. Même aujourd'hui, elle contribue à l'œuvre des missions, en argent et en hommes, autant que tout le reste du monde catholique; l'arbre ne peut être gâté au cœur, qui porte un si beau fruit.

* * *

"Quant aux Français du Canada, cela fait trembler de penser à ce que pourrait bien être, sans eux, la position du catholicisme dans notre pays. Si ces 60,000 Français-là n'avaient pas été laissés sur les rives du Saint-Laurent, quand la France a cédé le Canada à l'Angleterre, nous serions curieux de savoir combien de droits eussent été réservés aux catholiques, lorsque les provinces sont tombées d'accord pour former la Confédération. Ce bloc solide de Français est la plus grande protection humaine de l'Eglise au Canada.

"Quelques-uns pensent que l'Eglise ne sera plus persécutée. On était sûr, aussi, qu'il n'y aurait plus de grande guerre. Mais, on nous façonne, au Canada, un lot qui promet de libres-penseurs et de fervents du "progrès moderne", à l'image de ce qui a lieu partout ailleurs, où le christianisme non-catholique a perdu son emprise sur le peuple. Et aujourd'hui même, alors que la disparition de cette emprise devient très remarquable, le système de deux partis politiques montre des signes de dissolution, sous le ridicule de sa propre combinaison.

"Il y en a, tous les ans, un plus grand nombre qui ne font aucune différence entre un parti et l'autre, si ce n'est que le premier tient l'opposition et l'autre, le pouvoir. A consulter les signes des temps, le système aura disparu avant la fin de notre siècle. Et alors ? Alors, osons le dire, le Parlement comptera des groupes, représentant des intérêts particuliers: des groupes incorporés, des groupes ouvriers, agricoles, manufacturiers, des radicaux-socialistes. La plupart des autres pays ont cela. Serons-nous mieux partagés ?

"Et ensuite? Ensuite, on entendra une multitude de propositions appelant un solide enseignement chrétien; alors, évidemment, l'Eglise devra parler. Et puis, résonnera le cri de guerre déjà lancé et mis en usage au delà des mers, depuis nombre d'années: "L'Eglise fait de la politique". Cela viendra-t-il? Nous prions Dieu de nous épargner l'épreuve; mais il peut la permettre, comme il l'a permise dans d'autres pays. Comment pouvons-nous savoir que nous y échapperons ?

"L'œil de l'homme, nullement doué du don de prophétie, se tourne naturellement du côté des ressources humaines disponibles. Le bloc solide des Français de Québec compte parmi ces ressources-là. Si ces jours prévus arrivent, ce ne sont pas les poignées de catholiques des provinces anglaises qui pourront sauvegarder ici la liberté de l'Eglise".

La guerre au jour le jour

MERCREDI 27 DECEMBRE

Noël dans les tranchées.—Avec l'activité de l'artillerie, parfois d'une grande violence, le troisième Noël dans les tranchées de l'ouest est plus sanglant que les deux précédents. Il n'y a cependant pas eu de grands mouvements d'offensive.

Contrairement à l'habitude prise, les deux années précédentes, il n'y a pas eu de diminution dans le combat. Sur le front de la Somme, trois aéroplanes allemands ont été descendus par des aviateurs français, et la veille de Noël un escadron d'aviation et trois entrepôts de munitions à Vraignes.

Les Canadiens de l'Ouest se distinguent à Arras.—Des troupes canadiennes viennent d'accomplir au nord d'Arras ce que certains officiers anglais appellent les derniers développements dans la guerre de tranchées modernes. Dans un raid qui en réalité fut beaucoup plus qu'un raid, les Canadiens ont réussi à mettre hors de combat, pour un temps du moins, tout un bataillon allemand. Ils ont fait 59 prisonniers, y compris un officier, et tué environ 150 Allemands dans leurs retranchements qui furent détruits. Les pertes canadiennes furent très légères.

Le raid eut lieu à 3 heures de l'après-midi sur un front de 400 verges. Les prisonniers allemands admettent qu'ils ont été pris par surprise. L'officier capturé dit qu'il était convaincu que quelque chose devait se produire, mais il ne croyait pas que l'attaque devait se produire avant Noël. Il demanda du secours au haut commandement, mais ne reçut rien.

Les Canadiens venant en grande partie des plaines du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, s'étaient établis bien en avant, de sorte qu'avec la cessation du bombardement préparatoire, ils se trouvaient à deux minutes des tranchées allemandes. La confusion fut jetée dans le camp des Allemands qui se précipitèrent dans les chemins menant aux tranchées d'arrière. Pendant ce temps-là, les Canadiens les arrosaient de grenades. Pris absolument à l'improviste un grand nombre d'Allemands sur la première ligne ne firent aucune résistance et se constituèrent prisonniers. D'autres furent capturés dans leur fuite de la seconde à la troisième tranchée.

Environ une vingtaine de retranchements furent détruits par les Canadiens. Les Allemands ne voulurent tenter aucune contre attaque avant la nuit suivante, alors qu'ils commencèrent à bombarder ce qui était resté de leurs tranchées.

Succès anglais en Mésopotamie.—Les Anglais avancent sur la rive droite du Tigre, en Mésopotamie. Ils ont étendu et consolidé leurs positions à l'est et au sud de Kut-el-Amara.

Ils ont méthodiquement bombardé les positions de l'ennemi, au sud-ouest de la ville. La nuit, la cavalerie a marché sur le fort de Gassabs, à 20 milles au sud-est de Kut-el-Amara et l'a détruit. Ce fort servait depuis longtemps de base aux Arabes.

Les Anglais ont pratiquement détruit toute l'armée ottomane de 2,000 hommes qui leur faisait face à El Arish, en Egypte. Ils ont fait 1,350 prisonniers, et ont pris en sus une grande quantité de matériel et de munitions.

JEUDI 28 DECEMBRE

La situation en Grèce.—Des dépêches d'Athènes reçues à Londres décèlent que la situation s'est fort améliorée dans la capitale, au point de vue des Alliés. Les royalistes commencent à éprouver l'effet du blocus appliqué par les pays de l'Entente, et même les journaux les plus ardemment royalistes changent complètement de ton.

Entre temps, annonce le ministère des affaires étrangères, la démobilisation de l'armée hellénique s'effectue rapidement et de façon satisfaisante, conformément aux promesses faites par la Grèce. Ce licenciement écarte la menace qui pesait sur les derrières des Alliés. La persécution dirigée contre les Vénizélistes diminue aussi.

Sur le front français—Les Français ont repoussé de petites attaques dans le voisinage de la Chenoy dans la Somme, et sur le versant oriental de la côte 304, à l'ouest de la Meuse, dans la région de Verdun.

Les mines que les Poilus ont fait sauter dans les environs de Beauvraignes, ont considérablement endommagé les ouvrages de défense de l'ennemi. Une explosion a produit un cratère long de 120 verges et large de 40 verges.

Hier, les aviateurs français ont attaqué plusieurs hauts fourneaux et plusieurs aciéries, avec la coopération de 2 dirigeables.

Le 26 décembre, le lieutenant Herteaux a abattu sa 15ème machine, au-dessus du bois de Vaux. Le même jour le sous-lieutenant Guynemer a descendu son 24e avion, à l'est de Misery, et le 27, il a vaincu son 27e adversaire, un peu au sud de Maisonnette.

Un autre appareil allemand s'est brisé, hier, sur le sol, dans le voisinage d'Ommiecourt.

L'Autriche serait prête à la paix.—Au dire de certains diplomates autrichiens actuellement à Genève, il y a lieu de croire que l'Autriche, tout en n'étant pas disposée à abandonner ses alliées, est prête à entamer directement des négociations avec la Grande-Bretagne et la France. On est d'opinion ici, que la situation intérieure de la double monarchie est si terrible que pour éviter la banqueroute et la ruine, elle acceptera une paix humiliante, sans presque engager de discussion préliminaire.

Le tsar et la paix—Le tsar adresse un ordre du jour à son armée au cours duquel il déclare que le temps de la paix n'est pas encore venu.

VENDREDI 29 DECEMBRE

Les aviateurs alliés.—Les aviateurs alliés ont remporté hier des succès considérables. Les pilotes anglais ont abattu 6 machines ennemies et les pilotes français quatre autres.

Trois détachements allemands ont tenté de pénétrer dans les tranchées anglaises, au nord-ouest de Gommecourt. Les Tommies ont repoussé les deux premiers, et ont immédiatement délogé le troisième après qu'il eut atteint les tranchées.

De part et d'autre, l'artillerie a manifesté une activité considérable, dans la Somme et dans le secteur d'Ypres.

En Lorraine, les Français ont dirigé une attaque par surprise contre Badonviller, prenant 2 mitrailleuses.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont violemment canonné les positions françaises, dans le voisinage du Mort-Homme et de la côte 304, et les Français ont énergiquement riposté.

Il y a eu une canonnade intermitente sur le restant du front.

En Roumanie.—Les Teutons continuent leur avance en Roumanie, mais rencontrent une résistance opiniâtre dans l'extrémité nord-ouest de la Dobroudja.

Les Russes ont repoussé les attaques de l'ennemi, au sud du Danube, en lui infligeant de grandes pertes. A l'ouest de Vizir Slavnoe, les automobiles cuirassées des Anglais ont contribué à repousser les assauts. Le brave commandant de ce détachement d'autos a été blessé mardi, mais le lendemain il dirigeait encore les opérations et a mis l'adversaire en fuite.

Les troupes austro-allemandes ont livré des attaques en Dobroudja, contre les positions d'avant-garde des Moscovites. Ceux-ci les ont repoussées partout, sauf au village de Rakel, occupé par l'ennemi.

A la frontière de la Moldavie, l'ennemi a pris l'offensive avec des forces considérables et a repoussé les Russes, occupant une série de hauteurs.

Les soldats du tsar admettent qu'ils ont dû se replier dans la région du chemin de fer de Rimnik, occupant de nouvelles positions le long de la rivière de ce nom.

Violente attaque boche devant Verdun.—La nuit dernière, les Allemands ont dirigé une attaque avec des forces considérables, sur un front de trois kilomètres, entre la côte 304 et le Mort-Homme, au nord-ouest de Verdun. L'infanterie française et le feu des mitrailleuses ont arrêté l'attaque, quelques petits détachements seulement ont pénétré dans une tranchée française, au sud du Mort-Homme. Une longue et violente préparation d'artillerie a précédé cet assaut.

Au nord de Verdun, sur la rive droite de la Meuse, les Poilus ont dispersé un fort parti d'éclaireurs allemands.

SAMEDI 30 DECEMBRE

Calme plat.—Les dépêches du jour sont muettes sur les opérations militaires. Toute l'attention se porte sur les négociations en pays neutres au sujet de la paix. L'opinion prévaut qu'à la suite du refus de l'Entente d'accepter les propositions de l'Allemagne, celle-ci fera un effort militaire désespéré et reprendra en même temps sa campagne sous-marine.

LUNDI 1er JANVIER

Le jour de l'an dans les tranchées.—L'armée franco-anglaise a salué l'arrivée de 1917 comme le commencement de la fin de la gran de guerre. Tous les soldats s'accordent à croire que les Alliés seront victorieux dans le cours des douze mois à venir. Dans un secteur du front anglais, on a salué la nouvelle année par plusieurs salves de canons de tous calibres et de mitrailleuses tirées sur l'ennemi.

Les Roumains et les Russes reculent toujours.—L'avance des forces teutonnes en Roumanie se poursuit toujours avec vigueur; les Russes et les Roumains sont encore obligés de céder du terrain. Dans le Dobrudja, l'ennemi, fort de 23 bataillons, s'est déployé contre le centre des positions russo-roumaines et les a fait fléchir. En Moldavie et en Valachie, les Austro-Allemands poursuivent également leurs succès.

MARDI 2 JANVIER

Le calme règne.—En ces jours consacrés uniquement aux rumeurs de paix, les opérations militaires sont nulles.

Neuf cent aéroplanes ennemis détruits en 1916.— Au cours de 1916, les aviateurs alliés ont exécuté 750 raids en territoire ennemi. Ils ont abattu 900 aéroplanes et 80 ballons captifs. Le rôle des aviateurs dans cette guerre devient de plus en plus important.

L'Allemagne va-t-elle violer la Suisse?—La presse française s'inquiète beaucoup de voir les Allemands creuser fiévreusement des tranchées et masser des troupes le long de la frontière suisse. On se demande avec anxiété si, advenant la violation du territoire suisse, la Suisse allemande resterait loyale à la Suisse.

La commission scolaire d'Ottawa

Tous les membres de la commission scolaire d'Ottawa ont été réélus par acclamation. Les contribuables de langue anglaise n'ont présenté aucun candidat. La commission veillera aux intérêts de tous et rendra justice à tout le monde indifféremment. Comme l'a dit déjà M. Genest, la commission désire que toutes les difficultés que l'on a eu à déplorer soient choses du passé.

La commission a fait acte de justice en payant aux instituteurs bilingues le salaire qui leur était dû depuis deux ans. Le montant de ces arrérages s'élevait à la somme de $102,000. Le calme continue à régner et l'on n'a encore reçu aucune plainte du Département de l'instruction publique au sujet de l'enseignement de l'anglais et du français dans les classes bilingues d'Ottawa.

Espérons que la paix et l'harmonie sont définitivement rétablies pour le plus grand bien de tous.

Enseignement obligatoire et enseignement parfait du français et de l'anglais

Dans une lettre adressée au *World* de Vancouver, M. T. E. Julian écrit:

"On rapporte que Lord Shaughnessy aurait dit que l'on devrait enseigner le français à tous les Canadiens". En cela, il n'a dit que la moitié de la vérité. Toute la vérité est que l'on devrait enseigner l'anglais et le français à tout Canadien, lui enseigner à parler, à écrire et à penser assez couramment pour que ni l'Anglo-Saxon, ni le Français puissent discerner quelle est sa langue maternelle.

"Il y a plusieurs raisons pour cela. Cela permettrait aux éléments anglais et latins de mieux se connaître et se comprendre l'un l'autre, et, se connaissant mieux, cela ferait disparaître une foule de causes qui les tiennent éloignés et qui entretiennent du mécontentement et de la jalousie, au lieu d'une noble rivalité qui les stimulerait pour le plus grand bien du Canada...

"L'anglais et le français sont les deux langues qui dominent le monde des affaires, du génie civil, des arts et des sciences, de la diplomatie et du parlementarisme. Une connaissance des deux permettrait à tout Canadien d'acquérir la supériorité dans ces arts".

Joffre et Asquith

Un journal européen conte qu'un jour M. Asquith et le général Joffre se rencontrèrent, après plusieurs mois de cette guerre-ci. Au cours de la conversation, M. Asquith dit à Joffre: "Il ne me paraît pas que cette campagne ait encore produit un grand capitaine". Sur quoi le généralissime français aurait dit, souriant: "Et moi, je me demande si elle a révélé un seul grand diplomate et de grands hommes d'Etat". Si l'anecdote n'est pas vraie, elle mériterait de l'être.

Nivelle, le successeur de Joffre

Joffre vient d'être élevé à la dignité de maréchal de France, reconstituée spécialement pour la reconnaissance de ses services. Mais, en fait il se retire virtuellement du haut commandement ainsi que l'admirable général de Castelnau.

Lorsque, en 1914, éclata le grand conflit, le successeur du général Joffre était colonel d'un régiment d'artillerie à Besançon et il ne figurait même pas sur le tableau d'avancement pour le grade de général.

Nivelle, d'après les portraits que l'on trace de lui, est ce que l'on peut appeler en langage commun "Un type".

Grand, fort, avec des épaules de lutteur, une mâchoire de bouledogue et quelque chose de glacial dans ses yeux clairs, le nouveau généralissime français n'a pas l'air d'un froussard. De sa mère, qui était de descendance anglaise, il a conservé une apparence de froideur qui déconcerte un peu de prime abord et un grain d'humeur qui finit par séduire. C'est un cavalier infatigable qui a laissé à l'école d'application de Cavalerie de Saumur d'inoubliables souvenirs. Il était le héros de tous les carrousels, de tous les steeple-chases. C'est de lui que le général Dalstein, qui fut plus tard gouverneur de Páris et qui vit encore, disait jadis: 'Cet animal-là ne parviendra jamais au grade de commandant (major), il se sera cassé la g... avant".

Dalstein peut constater aujourd'hui combien il s'est trompé. Nivelle est parvenu au grade de major et il a même fait un peu mieux puisque le voilà à la tête des plus puissantes armées de la France.

Mort de Mgr Lobbedey

Dans sa dernière lettre, notre correspondant de Paris, M. François Veuillot, faisait ressortir la haute signification de la décoration de la Légion d'Honneur, récemment conféré à Mgr Lobbedey, l'intrépide évêque d'Arras. Nous avons le regret d'apprendre que Mgr Lobbedey vient de mourir à Boulogne-sur-Mer.

Pour développer les relations commerciales entre la France et le Canada

M. Jules Bois, correspondant du *Figaro*, est venu à Montréal en mission officielle.

L'éminent littérateur et conférencier, d'accord avec M. Clémentel, étudie "les questions relatives au développement des relations commerciales et industrielles entre la France et les Etats-Unis et notamment la création de bourses nationales de voyages, en faveur des lauréats de nos écoles commerciales".

M. Bois voudrait créer ici une société similaire à celle qui porte le nom de Société France-Etats-Unis, fondée dans le but de diriger par le moyen de bourses des jeunes gens de France au Canada et vice versa.

M. Bois a déclaré que les Américains, gens pratiques, avaient compris l'utilité de son projet: il sera mis à exécution sous peu avec la collaboration des Chambres de Commerce française et américaine. Il a laissé entendre qu'il espérait que les Canadiens sauront comprendre également l'utilité de ce projet et que, de son séjour parmi nous, il remportera la promesse de sa réalisation.

La violation des lois internationales condamnée par le Pape

Au récent Consistoire le Souverain Pontife a prononcé les graves paroles suivantes au sujet de la violation des lois internationales durant la présente guerre :

"C'est un fait d'expérience dans tout Etat comme dans la société humaine internationale, que l'habitude d'obéir aux lois est le gage d'une prospérité florissante au sein de la paix, tandis que si l'autorité des lois est négligée ou méprisée, c'est la discorde qui domine avec les passions de l'égoïsme, et alors les intérêts privés comme les affaires publiques tout tombe dans la plus grande perturbation.

"Si cette vérité devait être confirmée, quelle preuve que la marche des événements du présent! Cela est prouvé, en effet, d'une façon éclatante dans le terrible conflit qui désole actuellement l'Europe et montre à quels excès et à quels désastres peuvent conduire la violation et le mépris des lois qui règlent les rapports entre les Etats.

"On le voit, en effet, dans le bouleversement général des peuples, par le traitement indigne infligé aux choses sacrées et aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de par le droit divin et le droit des gens. On le voit par les nombreux citoyens pacifiques, même de l'âge le plus jeune, qui sont éloignés de leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants. On le voit ailleurs par les villes ouvertes et les populations sans défense exposées aux incursions aériennes. On le voit enfin partout, sur mer et sur terre, par les horreurs sans nom qui accablent l'esprit d'un ineffable déchirement. Nous frappons de nouveau de Notre réprobation toutes les iniquités commises en cette guerre partout où elles se font et quels que soient leurs auteurs".

La fête de Noël en Alsace

Dans l'Alsace reconquise par les Français la Noël a été célébrée avec ferveur et espérance. Toutes les églises et chapelles étaient remplies à la messe de minuit. En plusieurs endroits il y a eu des prières publiques pour que les conseillers nationaux soient bien guidés dans la considération de la situation.

Un conducteur de chemin de fer se fait donner une leçon par des écoliers

Un conducteur de chemin de fer vient d'apprendre que la langue française est une langue reconnue au Canada, et que, s'il veut ne plus avoir à se faire du mauvais sang, il la lui faudra apprendre.

Soixante-quinze élèves environ partaient du collège Bourget, à Rigaud, pour se rendre à Montréal, sur un train du Pacifique Canadien, en route pour aller passer les "fêtes" chez leurs parents. A peine rendus à Vaudreuil, le conducteur s'amène, armé de son poinçonneur :

—Tickets, tickets !

—Plaît-il? fait un élève.

—Give me your ticket.

—Parlez-moi français, je vous répondrai.

—Give me your ticket, or you'll get thrown out, fit d'une voix impérative l'employé du chemin de fer.

—I beg your pardon, répondit l'élève de la race inférieure, maniant avec aise la langue de Dickens—(nous aurions pu dire celle de Shakespeare, mais la scène n'avait rien de tragique, bien que le conducteur fût devenu rouge de colère), ask my ticket in French and you will get it.

L'homme au poinçon voulut insister, mais ce fut peine perdue, et aucun des soixante-quinze voyageurs ne voulut donner son billet à moins qu'on ne le lui demandât en français.

Le train filait pendant ce temps-là. Tout à coup, il stoppa; on était à quelques arpents de la gare Windsor. Le conducteur surgit, verrouilla vivement la porte, sauta sur la voie, puis reparut flanqué d'une dizaine d'agents.

—Now, we will see if they will give their tickets!

Il ne vit rien du tout, car au même moment, un fonctionnaire canadien-français du Pacifique Canadien surgit et se fit expliquer par les élèves les causes du malentendu. Il va sans dire que cet employé était bilingue et il put faire comprendre au conducteur que la langue française devait être respectée.

L'incident étant clos, les élèves défilèrent un par un entre les agents rangés venus pour les arrêter, mais obligés par les circonstances de se transformer en garde d'honneur.

La loi martiale à Kitchener

A la suite d'une victoire municipale remportée par la Ligue des Citoyens, qui préconise le retour de l'ancien nom de Berlin à la ville de Kitchener, Ont., une centaine de soldats du 118e bataillon en congé ont provoqué une émeute en paradant dans les rues. Ils ont saccagé les bureaux et les ateliers du *News-Record*. Deux des conseillers municipaux nouvellement élus ont été blessés, dont l'un assez grièvement. Le maire a proclamé la loi martiale. L'arrivée de cent hommes d'un bataillon stationné à Galt a mis fin au désordre.

Une allemande travaillant aux Etats-Unis, veut, après dix-sept ans d'absence, revoir son pays. On vient de lui apprendre, à sa grande surprise, que l'Allemagne est en guerre depuis deux ans et demi. Paraît qu'elle n'est pas folle, ni aveugle, ni sourde, mais, vraisemblablement, elle ne lisait pas les journaux!

Mouvement de l'A.C.F.C.

EN FRANCAIS S. V. P.

Cette première semaine de l'année 1917 est comme chacun le sait, la "Semaine du Service National". Tout citoyen du Canada reçoit, ces jours-ci, une formule contenant un certain nombre de questions auxquelles on le prie de bien vouloir répondre, dans l'intérêt de la défense nationale. Voilà qui est bien et nous nous disposions, pour notre part, à répondre avec empressement au désir du gouvernement; mais le questionnaire qu'on nous adresse étant en anglais seulement, force nous est de le considérer comme non avenu.

Son papier officiel unilingue sous les yeux, tout Franco-Canadien ne manquera pas de se faire des réflexions plutôt mélancoliques et aura de la peine à s'expliquer la bévue que vient de commettre notre directeur du Service National. Comment un homme aussi intelligent que M. Bennett, un homme à qui l'on confie une tâche aussi gigantesque,—en est-il encore à ignorer qu'il existe deux langues officielles au Canada?...

Il est vrai que nos compatriotes du Québec, plus favorisés, ont eu les honneurs d'un questionaire français. Mais nous, Franco-Canadiens de l'Ouest, n'avons-nous pas les mêmes droits? Il eût été si simple d'avoir un questionnaire bilingue qu'on eût adressé à tous sans distinction!

Quoi qu'il en soit, la conduite à suivre est claire et nette. Il faut renvoyer le questionnaire anglais et en demander un autre en français. C'est d'ailleurs l'attitude qui a été adoptée spontanément partout,sans même qu'il ait été nécessaire de lancer un mot d'ordre.

Nous ne pourons que regretter d'être ainsi mis en mesure de ne pas accomplir notre devoir national aussi promptement que nous l'eussions désiré, mais la faute retombe tout entière sur les autorités qui, pour n'avoir pas su prévoir, s'imposent un retard et un surcroit de travail qu'il eût été bien facile d'éviter.

En signifiant au gouvernement que nous ne répondrons qu'à une formule de demandes en français, c'est d'ailleurs un service que nous lui rendons—un service dont il devrait nous savoir gré. Et ce service-là, c'est aussi un "service national".

DONATIEN FREMONT
Chef du Secrétariat.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

Notre réunion de décembre a eu pour objet principal, l'élection des officiers du Cercle: Ont été élus:

Président: le Rév. Père B. Fallourd, F. M. I.

Vice-Président: M. François Dunant, qui remplira aussi la charge de trésorier.

Secrétaire: M. François Smets.

Conseillers: MM. Arthur Gérard, Auguste Moiny, Victor Boutin, Félicien Beaujot, Olivier Praud, et Eugène Poncelet.

La réunion a été Joliment agrémentée, tout d'abord par 4 monologues des plus comiques, interprêtés par M. A. Larade.

En second lieu par 6 gentils petits morceaux servis par les enfants:

"Jésus chez nous", chanté par Lucien Jeannot.

"A Merry Christmas", récité par Helen et Mary Flick, Emilienne Deschambault et Rosalie Bellehumeur.

"The Crib of Bethlehem", chanté par les mêmes.

"Le fruit défendu", récité par Bernadette Boutin. (Voilà une bonne leçon pour les enfants désobéissants.)

"En avant les Gás", chansonnette bretonne: par Benjamin Jeannot.

"Monsieur Noël", chanté par Rosalie Bellehumeur et Ernestine Venne.

Nos petits nfants avaient si bien dit et si bien chanté que le bon St. Nicholas; qui, (par le plus grand des hasards) s'était trouvé, juste à ce moment, à passer sous nos fenêtres, et avait dû entendre au moins le dernier morceau. ne put résister au désir d'entrer pour distribuer à chacun des enfants. les récompenses qu'il croyait si bien méritées.

Un peu sourd sans doute, et probablement un peu aveugle (il faut dire à sa décharge que de fait la salle n'était point suffisamment éclairée); notre bon vieux St. Nicholas a-t-il cru que tous les enfants. sans exception avaient donné de la voix dans le concert qui du dehors, l'avait si délicieusement charmé? Ce qu'il y a de certain c'est qu'une fois entré, il n'a pas su distinguer entre les plus petits et les plus grands enfants: et il y a été aussi libéralement pour les enfants de 30 et même 35 ans, que pour les bébés à la mamelle.

Le résultat a été que les petits enfants ont bien ri des grands; les grands enfants ont bien ri des petits, et tous ceux qui n'ont pas été jugés dignes d'être rangés parmi les enfants (c'étaient l'immense minorité) ont bien ri des petits comme des grands enfants.

Le bon St Nicholas ayant atteint au delà de toute espérance le but qu'il s'était proposé. nous tire une gracieuse révérence: et chacun de lui dire: non pas adieu, mais au revoir.

BIG RIVER, Sask.

—Les fêtes de Noël ont eu un éclat inaccoutumé cette année, dans notre localité. A la messe de Minuit, notre église etait enguirlandée de fleurs et toute éclairée de lanternes vénitiennes d'un très bel effet. Les chants ont été superbement bien exécutés; beaucoup de communions à la grand'messe. Malgré le froid, plusieurs de nos gens étaient venus des chantiers pour passer les belles fêtes de Noël à Big River.

—Nos enfants ont eu leur arbre de Noël cette année pour la première fois, et à cette occasion, une séance a été donnée par les enfants eux-mêmes. Séance très bien réussie, grâce au zèle de quelques braves dames et demoiselles de la localité. Nos artistes en herbe se sont bien acquittés de leur rôle, et nous espérons que ce coup d'essai ne sera pas le dernier, mais qu'avant longtemps nous aurons une autre séance analogue. Une mention spéciale à ceux qui ont débité ou chanté des morceaux de langue française. Sans partis pris on peut dire que certains de nos petits canadiens et canadiennes françaises ont des aptitudes pour le débit, aptitudes qu'il sera bon d'encourager.

—Plusieurs de nos gens ont été saisis par la grippe et chose plus grave, plusieurs cas de pneumonie ont déjà été signalés parmi nos gens. Qu'on se tienne sur ses gardes durant ces journées froides!

—M. Willy Boisvert a eu une sérieuse attaque d'appendicite qui a nécessité son transport à l'hôpital à Prince-Albert. Nous faisons des vœux pour la prompte et complète guérison de notre ami. M. Boisvért est d'autant plus infortuné, qu'il perdait, il y a quelques jours, deux chevaux, morts d'une maladie inconnue. Plusieurs de nos gens ont pareillement et tout dernièrement été très malchanceux avec leur chevaux. Les familles Thibault, Desgrâce et Levesque ont perdu chacune un ou plusieurs chevaux dans un très court espace de temps.

—Les chantiers emploieraient encore au-dessus de cent hommes. Les gages sont de $30 à $50 par mois.

—Le poisson est rare et cher à Big River cette année. Certains marchands demandent jusqu'à 7 cent ½ pour leur poisson blanc.

—Nous lisions dernièrement, dans le *Prince Albert Herald* la résolution passée par les Grain Growers à l'effet que la langue anglaise seule fût enseignée dans nos écoles. Ces résolutions sont depuis quelques mois à l'ordre du jour. C'est un présage de lutte à venir pour les Canadiens-Français s'ils tiennent à préserver leurs droits légaux.

Ces mêmes Grain Growers sont les premiers à se scandaliser de la conduite des Allemands qui regardent les traités et les lois comme des "chiffons de papiers" quand ces traités ou conventions ne font pas leurs affaires.

Loin de moi la pensée de donner tort aux Grain Growers en cette matière. Mais si les traités et les conventions ne sont pas de vains "scraps of paper", s'ils doivent être respectés en Europe, ils doivent l'être pareillement au Canada. Il y a ici une population qui a la première droit de cité au Canada puisqu'elle a été la première à venir et développer ce pays. Ce peuple a des droits qui lui sont conférés par les "scraps of paper" que l'on appelle constitution, school act, etc.

Que nos bons amis les Grain Growers, avant de jeter la pierre aux "Prussiens", commencent par se déprussianiser eux-mêmes; qu'ils se mêlent de leurs affaires et laissent aux autres les droits que des hommes d'Etat à la cervelle moins épaisse leur ont donné et c'est ainsi qu'il feront une œuvre de paix et de concorde qui sera profitable au pays.

ARBORFIELD, Sosk.

—Une épidémie de grippe sévit sur la colonie. La moitié de la population est malade.

—On signale aussi plusieurs cas de pleurésie ou pneumonie. Dans la même semaine trois personnes ont reçu les derniers sacrements.

—Le bazar paroissial qui devait avoir lieu après Noël a dû forcément être renvoyé. Il en est de même de la loterie. Le tout est retardé jusqu'au printemps, et la date sera fixée plus tard.

—L'école "La Marseillaise" est fermée jusqu'au mois de juin pour raison de finances. Monsieur Faucoup, instituteur, va nous quitter prochainement.

—On cherche un institutrice ou instituteur catholique pour l'école dite "d'Arborfield" qui jusqu'à présent a toujours eu des maitres protestants.

—Trois jeunes gens de la paroisse sont partis pour la guerre. Ce sont MM. Ubald Roy, Alfred Marchildon et Ovila Toutant.

—M. Hervé Foucher vient d'épouser Mademoiselle Rose-Anna St. Laurent.

—M. et Mme Evariste Fleury ont reçu comme cadeau de Noël une petite fille: Marie-Noëlla. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Donat Goyer.

—M. Méderic Faucher succède à M. Faucoup comme secrétaire du cercle de l'A. C. F. C., et il n'y a aucun doute qu'il va mettre tout son cœur au succès et au progres de cette œuvre si nécessaire.

—Aux dernières élections municipales M. Frank Soucy a été élu conseiller, remplaçant un anglais d'Ontario, M. Frank Cummings. Tous les Franco-Canadiens se sont fait un devoir de venir voter, et l'un d'entre eux, même, a fait 20 milles pour venir enregistrer son vote. C'est un bel exemple à signaler.

—M. Albert Favreau élu par acclamation remplace au conseil M. Wilfrid Favreau, le héros de la Shamrock Municipality, qui est retourné dans la province de Québec.

—Dans la municipalité de New Osgoode un accident purement matériel nous a fait manquer la représentation qui nous était concédée.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

NOUVELLES DE NOVEMBRE ET DECEMBRE

Le 12 novembre, M. Justin Harvelange a fait baptiser une fille: Albertine-Gislaine-Simone-Azéline; née le 16 octobre. Le Parrain a été M. Albert Flick et la marraine Mlle Azéline Morice. C'est le 4ème enfant du jeune ménage. C'est là de la bonne de la vraie colonisation catholique Franco-Canadienne, et un bel exemple à imiter.

Le 14 novembre, M. Albert Flick conduisait à l'autel Mlle AzélineMorice, Nos vœux les plus sincères aux nouveaux époux.

Le 17 décembre, M. Herménégilde Paquin faisait baptiser son premier né, un beau gros garçon, né le 13 du même mois, et qui a reçu les noms de Joseph-Paul-Ernest. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Couronné, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 décembre, un beau cadeau de Noël. Le Rév. Père A. Rondard, F.M.I., professeur au petit séminaire de St. Albert est de retour parmi nous. Il est fatigué et vient se reposer ici au moins pour deux mois. Faut-il demander à notre curé de le recommander aux prières des paroissiens le dimanche à la messe? Pas d'emballement: Les avis sont encore trop partagés. Le plus grand nombre dit-on (voilà un cas de conscience qui un jour à l'autre pourrait bien embarrasser notre curé) désire que la maladie se prolonge; ils auraient le plaisir de voir le séjour du Rév. Père parmi nous se prolonger d'autant. Il paraît qu'il y en a fort peu qui seraient réellement disposés à prier de tout leur cœur pour une guérison radicale et surtout prompte. Je suis suffisamment renseigné cependant, pour pouvoir affirmer que pas un ne refuserait de le faire si le Rév. Père devait quand même continuer à rester parmi nous. Le plus sûr serait peut être de demander au Bon Dieu de tout arranger au mieu de ses intérêts et des nôtres. Essayons, la fortune favorise souvent les audacieux.

Quarante-cinq aliénées et une Soeur de la Charité périssent dans les flammes

Un terrible incendie s'est déclaré dans l'établissement de Saint-Ferdinand de Halifax, comté de Mégantic, P. Q., qui renfermait 180 femmes aliénées sous la direction des Sœurs de la Charité. Quarante-cinq d'entre elles ont péri au milieu des flammes et les autres n'ont été sauvées qu'à grand peine Une sœur a également perdu la vie en se portant au secours des pauvres malades. L'établissement, d'une valeur approximative de $100,000, a été complètement détruit. Aucun homme ne se trouvait là pour aider les sœurs. Celles-ci eurent à transporter de force un grand nombre des patientes. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'elles réussirent à rassembler les 135 survivantes et à leur procurer un asile dans un hôpital voisin. La cause de ce grave sinistre est inconnue.

Le Droit contre la Force

Energique protestation du Cardinal Mercier contre le régime d'esclavage établi par les Allemands en Belgique.

Le régime de déportation que l'Allemagne a institué en Belgique est horrible et soulève la réprobation universelle. Au nom de l'épiscopat belge, le cardinal Mercier qui incarne admirablement l'âme héroïque de la Belgique martyre, dénonce cette abomination dans le document suivant:

Chaque jour les autorités militaires déportent de Belgique en Allemagne des milliers de citoyens inoffensifs pour les y vouer à des travaux forcés.

Dès le 19 octobre, nous envoyâmes au Gouverneur Général une protestation, dont une copie fut remise aux représentants du Saint-Siège, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la Hollande à Bruxelles, mais le Gouverneur Général nous répondit par une fin de non-recevoir.

A la date de notre protestation, les ordonnances du Pouvoir occupant ne menaçaient que les chômeurs; aujourd'hui, tous les hommes valides sont emmenés pêle-mêle, parqués dans des fourgons et déportés l'on ne sait où, comme un troupeau d'esclaves.

L'ennemi procède par régions. Il nous était revenu vaguement que des arrestations avaient été faites dans les Etapes, à Tournai, à Gand, à Alost, mais nous ignorions dans quelles conditions. Entre le 24 octobre et le 2 novembre, il opéra dans la région de Mons, Quiévrain, Saint-Ghislain, Jemappes par rafles de huit cents à douze cents hommes par jour. Demain et les jours suivants, c'est sur l'arrondissement de Nivelles qu'il va s'abattre. Voici un échantillon d'affiche qui annonce l'attentat:

"Par ordre du Kreischef, toutes les personnes du sexe mâle, âgées de plus de 17 ans, sont tenues de se trouver, place Saint-Paul, à Nivelles, le 8 novembre 1916, à 8 heures (H. B.), 9 heures (H. C.), munies de leur carte d'identité et éventuellement de leur carte du du Meldeamt.

"Il n'est permis de se munir que d'un petit bagage à main.

"Celui qui ne se présentera pas sera déporté de force en Allemagne et sera passible, en outre, d'une forte amende et d'un long emprisonnement.

"Les ecclésiastiques, médecins, avocats et instituteurs ne devront pas se présenter.

"Les bourgmestres seront rendus responsables de la bonne exécution de cet ordre, qui devra être porté immédiatement à la connaissance des habitants".

Il y a un intervalle de 24 heures entre l'affichage et la déportation.

Sous prétexte de travaux publics à exécuter sur le sol belge, le Pouvoir occupant avait essayé de se faire délivrer par les communes les listes des ouvriers sans travail. Fièrement, la plupart des communes les refusèrent.

Trois arrêtés du Gouverneur Général devaient préparer le coup qui nous frappe aujourd'hui.

Le 15 août 1915, un premier arrêté impose, sous peine d'emprisonnement et d'amende le travail forcé aux chômeurs, mais déclare qu'il ne s'agira que de travaux à exécuter en Belgique, et que les infractions seront jugées par les tribunaux belges.

Un second arrêté, en date du 2 mai 1916, réserve aux autorités allemandes le droit de fournir du travail aux chômeurs et menace d'une peine de 3 ans de prison et de 20,000 marks d'amende quiconque fera exécuter des travaux non autorisés par le Gouvernement Général.

En vertu du même arrêté, la compétence, qui avait été reconnue aux tribunaux belges, passe aux tribunaux allemands.

Un troisième arrêté, daté du 15 mai 1916, "autorise les gouverneurs, les commandants militaires et les chefs d'arrondissement à ordonner que les chômeurs soient conduits de force aux endroits où ils doivent travailler." C'était déjà les travaux forcés, mais en Belgique.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de travaux forcés en Belgique, mais en Allemagne, au profit des Allemands.

Pour donner à ses mesures violentes des dehors de plausibilité, le Pouvoir occupant alléguait dans la presse allemande, tant d'Allemagne que de Belgique, surtout ces deux prétextes: Les chômeurs sont un danger pour l'ordre public, une charge pour la bienfaisance officielle.

La lettre adressée par nous, le 16 octobre, au Gouverneur Général et au chef de son département politique répondit: "Vous savez bien que l'ordre extérieur n'est pas menacé et que toutes les influences morales et civiles vous prêteraient spontanément main-forte s'il était en danger.

"Les chômeurs ne sont pas à la charge de la bienfaisance officielle; ce n'est pas de vos finances que leur vient le secours."

Dans sa réplique, le Gouverneur Général n'invoque plus ces deux premiers considérants, mais allègue que les allocations aux chômeurs, d'où qu'elles viennent à présent, doivent finalement grever nos finances et qu'il est d'un bon administrateur d'en alléger les charges: il ajoute que "la prolongation du chômage ferait perdre à nos ouvriers leurs habitudes techniques et qu'ils deviendraient, en temps de paix à venir, inutilisables pour l'industrie".

Il y avait d'autres moyens, il est vrai, de protéger nos finances, c'était de nous épargner des contributions de guerre qui ont, à l'heure présente, atteint le milliard, et se poursuivent, à raison de 40 millions par mois; c'était de nous épargner les réquisitions en nature qui se chiffrent par plusieurs milliards et nous épuisent.

Il y avait d'autres moyens de pourvoir à l'entretien des aptitudes professionnelles de nos ouvriers, c'était de laisser à l'industrie belge ses machines et leurs accessoires, les matières premières et les produits fabriqués qui ont passé de Belgique en Allemagne; et ce n'est ni dans les carrières, ni dans les fours à chaux où les Allemands eux-mêmes déclarent qu'ils enverront les sans-travail, que nos spécialistes iront parfaire leur éducation professionnelle.

La vérité toute nue est que chaque ouvrier déporté est un soldat de plus pour l'armée allemande. Il prendra la place d'un ouvrier allemand dont on fera un soldat.

De sorte que la situation que nous dénonçons au monde civilisé se réduit à ces termes: Quatre cent mille ouvriers se trouvent malgré eux, et en grande partie à cause du régime d'occupation, réduits au chômage. Fils, époux, pères de famille, ils supportent sans murmure, respectueux de l'ordre public, leur sort malheureux; la solidarité nationale pourvoit à leurs plus pressants besoins; à force de parcimonie et de privations généreuses, ils échappent à la misère extrême et attendent, avec dignité, dans une intimité que le deuil national resserre, la fin de notre commune épreuve.

Des équipes de soldats pénètrent de force dans ces foyers paisibles, arrachent les jeunes gens à leurs parents, le mari à sa femme, le père à ses enfants; gardent, à la baïonnette, les issues par lesquelles veulent se précipiter les épouses et les mères pour dire aux partants un dernier adieu; rangent les captifs par groupes de quarante ou de cinquante, les hissent de force dans des fourgons; la locomotive est sous pression; dès que le train est fourni, un officier supérieur donne le signal du départ. Voilà un nouveau millier de Belges réduits en esclavage, et, sans jugement préalable, condamnés à la peine la plus forte du code pénal, après la peine de mort, à la déportation. Ils ne savent ni où ils vont, ni pour combien de temps. Tout ce qu'ils savent, c'est que leur travail ne profitera qu'à l'ennemi. A plusieurs, par des appâts ou sous la menace, on a extorqué un engagement que l'on ose appeler "volontaire".

Au reste, on enrôle des chômeurs, certes, mais on recrute aussi, en grand nombre,—dans la proportion d'un quart, pour l'arrondissement de Mons—des hommes qui n'ont jamais chômé et appartenant aux professions les plus diverses: bouchers, boulangers, patrons-tailleurs, ouvriers brasseurs, électriciens, cultivateurs; on prend même de tout jeunes gens, élèves de collèges, d'universités ou d'autres écoles supérieures.

Cependant deux hautes autorités de l'Empire allemand nous avaient formellement garanti la liberté de nos compatriotes.

Au lendemain de la capitulation d'Anvers, la population affolée se demandait ce qu'il adviendrait des Belges en âge de porter les armes ou qui arriveraient à cet âge avant la fin de l'occupation. Le Baron von Huene, Gouverneur militaire d'Anvers, m'autorisa à rassurer en son nom les parents angoissés. Néanmoins, comme le bruit circulait à Anvers, qu'à Liège, à Namur, à Charleroi, des jeunes gens avaient été saisis et emmenés de force en Allemagne, je priai le Gouverneur von Huene de vouloir me confirmer par écrit les garanties verbales qu'il m'avait données. Il me répondit que les bruits relatifs aux déportations étaient sans fondement, et me remit, sans hésiter, cette déclaration écrite qui fut lue, le dimanche 18 octobre 1914, dans toutes les églises paroissiales de la province d'Anvers: "Les jeunes gens n'ont point à craindre d'être emmenés en Allemagne, soit pour y être enrôlés dans l'armée, soit pour y être employés à des travaux forcés".

Dès l'arrivée du Baron von der Goltz, en qualité de Gouverneur général, à Bruxelles, j'allai lui demander de vouloir ratifier pour la généralité du pays, sans limite de temps, les garanties accordées par le Gouverneur von Huene pour la province d'Anvers. Le Gouverneur Général retint en ses mains ma requête, afin de l'examiner à loisir. Le lendemain, il voulut bien venir en personne à Malines m'apporter son approbation et me confirma, en présence de deux aides-de-camp et de mon secrétaire particulier, la promesse que la liberté des citoyens belges serait respectée.

Dans ma lettre du 16 octobre dernier au Baron von Bissing, après lui avoir rappelé l'engagement pris par son prédécesseur, je concluais: "Votre Excellence appréciera combien me serait pénible le poids de la *responsabilité que j'aurais à porter vis-à-vis des familles, si la confiance qu'elles vous ont* accordée par mon entremise et sur mes instances était lamentablement déçue".

Le Gouverneur Général me répondit: "L'emploi des chômeurs belges en Allemagne, inauguré seulement après deux années de guerre, diffère essentiellement de la mise en captivité des hommes aptes au service militaire. La mesure n'est pas non plus en rapport avec la conduite de la guerre proprement dite, mais est motivée par des causes sociales et économiques".

Comme si la parole d'un honnête homme était résiliable au bout d'une ou de deux années, comme un bail d'officier!

Comme si la déclaration consentie en 1914 n'excluait pas expressément et les opérations de guerre et les travaux forcés!

Comme si, enfin, chaque ouvrier belge, qui prend la place d'un ouvrier allemand, ne lui permettait pas de remplir un vide de l'armée allemande!

Nous, pasteurs de ces ouailles que la force brutale nous arrache, angoissés à l'idée de l'isolement moral et religieux où elles vont languir, *témoins impuissants des* douleurs et de l'épouvante de tant de foyers brisés ou menacés, nous nous tournons vers les âmes, croyantes ou non-croyantes, qui dans les pays alliés, dans les pays neutres, *même dans les pays ennemis*, ont le respect de la dignité humaine.

Lorsque le Cardinal Lavigerie entreprit sa campagne anti-esclavagiste, le Pape Léon XIII, bénissant sa mission, lui dit: "L'opinion est, plus que jamais, la reine du monde: c'est sur elle qu'il faut agir. Vous ne vaincrez que par l'opinion".

Daigne la divine Providence inspirer à quiconque a une autorité, une parole, une plume, de se rallier autour de notre humble drapeau Belge, pour l'abolition de l'esclavage européen!

Puisse la conscience humaine triompher de tous les sophismes, et demeurer obstinément fidèle à la grande parole de saint Ambroise: "L'honneur au-dessus de tout! *Nihil praeferendum honestati!*"

Au nom des Evêques belges (1),
(Signé) D. J. Card. MERCIER,
Arch. de Malines.

(1) Nous n'avons pu entrer en contact avec l'évêque de Bruges.

WILLOW BUNCH, Sask.

Départ

Le Dr Godin, président général de l'A. C. F. C., est parti, le 28 de ce mois, en compagnie de M. Dufresne, médecin-vétérinaire, pour un voyage de deux ou trois mois, dans la province de Québec et aux Etats-Unis. A ces deux excellents concitoyens nous souhaitons une belle et bonne promenade ainsi qu'un heureux retour.

Bazar

Le bazar de la St Jean-Baptiste a donné un magnifique résultat dépassant toute espérance: quelque chose *comme $1,800. N'est-ce pas pas très* beau: pour juste un mois de travail!

Les prix ont été gagnés comme suit:

Un cheval, M. Jos. Boucher.

Un bœuf, M. Gabriel Mondor.

Un harmonium, Mlle Irène Beaulne.

$25, M. Damien Boucher.

Des deux candidates, Mlle L. Cayer est arrivée première avec une somme de $501.00. Mlle L. Desrosiers, $328.00. Toutes les deux ont été très zélées et méritent des félicitations.

La direction offre aussi ses sincères remerciements à tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont aidé au succès de ce bazar.

Petites nouvelles

MM. O. Hallé et A. Beausoleil, retenus à la chambre par une vilaine grippe, sont en bonne voie de guérison; de même Mme Gagné, aujourd'hui convalescente.

—Partis en promenade dans l'Est et les Etats-Unis: Mme E. Longchamp, M. et Mme Poirier, M. Salomon Beauchêne, M. et Mme Alp. Lalonde, M. et Mme Alf. Lalonde, M. Emile Bruneau, Mme P. Lapointe.

Le Service National et le Français

"Le Service National" récemment inauguré, a fait distribuer, par les maîtres de poste, les fameuses cartes dont, de ce temps-ci, tout le monde parle un peu. Nous n'avons pas du tout l'intention de discuter l'opportunité de cette distribution; nous ne dirons rien pour ou contre le mérite de ce procédé; la seule chose sur laquelle nous voudrions attirer l'attention du public franco-canadien est celle-ci: Le français étant l'une des deux langues officielles du Canada, comment se fait-il que le "Service National", création du gouvernement fédéral, ne juge pas à propos de faire adresser aux Franco-Canadiens de cette province, des cartes rédigées en français? Si nous comprenons bien, des cartes françaises ont été distribuées, dans le Québec et c'était justice. *Mais, s'imagine-t-on, dans l'entourage de M. Bennett*, que, en dehors du Québec, le français cesse d'être langue officielle? Si oui, on fait preuve d'une singulière ignorance: si non, l'on manifeste à notre égard, une *rare outrecuidance.*

Je parle pour ce qui s'est passé, ici, Willow Bunch, où, toutes les cartes distribuées étaient en anglais. La chose doit être la même, dans toute la province. Alors, il est de notre devoir, me semble-t-il, à nous franco-Canadiens, de prouver que nous tenons à ce que les droits de notre idiome national soient respectés. Pourquoi ne nous ferions nous pas un devoir de retourner ces cartes à ceux qui nous les ont envoyées et de leur en demander qui soient rédigées en français.

Si nous laissons passer, sans protestation, cette nouvelle gaffe, nous serions mal venus, plus tard de réclamer une somme plus grande de liberté pour notre langue. Sachons montrer que nous y tenons.

CANTAL, Sask.

Le 21 décembre avaient lieu à l'école Choppelle l'examen trimestriel de fin d'année et l'arbre de Noël. Il est bon de rappeler que cette école n'est bilingue que depuis le 15 août. Elle a été confiée à Mlle B. Houde, autrefois institutrice à Jack Fish Lake. Le district est mixte, c'est-à-dire composé de Canadiens-français et de Danois. Ces derniers apprennent le français rapidement et s'estiment heureux de pouvoir apprendre trois langues, le danois leur étant enseigné par leurs parents. Les chants et les récitations que ces enfants nous ont donnés en français étaient bien du français sans aucun accent étranger. M. l'abbé L. Nadeau, notre curé, avait bien voulu nous honorer de sa présence. On remarquait aussi à ses côtés MM. W. Nelson, R. Berriault et A. Giguère, ce dernier président de la commission scolaire. Le programme suivant a été rendu à la grande satisfaction d'un nombreux auditoire.

The new noon par tous les élèves. L'Evangile par L. Giguère. Le petit turbulant, chanson par Hilaire et Eva Berriault. Santa Claus. Récitation par Yvonne Berriault. Soldiers Drill, par les petits garçons Danois. Ki ri ki ki, par tous les élèves. Récitation: Ingemman Skows. Sermon en français par le prédicateur W. Nelson, Danois. Chant par Denise Wilcott. Chant Danois par tous les élèves, français et Danois. Récitation française par Yvonne Giguère. Dr Sharp, pièce bouffonne en anglais. Caillette, par Eug. Wilcott. Pardy Scholar par tous les élèves. "They allways pick on me" par Ida Nelson. The Japanese girls par Ida Nelson, Olga et Irène Wilcott. Dlle Sans gêne par Rose Alma Wilcott, Béatrice Houde et Gabrielle Houde. Santa Claus arrivant du pôle nord, distribution des cadeaux et d'un sac de bonbons à tous les assistants. Collation fournie par les dames du district.

Mlle B. Houde a droit à de chaleureuses félicitations pour avoir obtenu *un si beau résultat en si peu de temps.* Avant le 15 août, il n'y avait jamais eu un mot de français dans cette école. Il nous a fallu lutter pour revendiquer nos droits, mais aujourd'hui nos adversaires de la veille sont fiers de leurs enfants et reconnaissent leurs torts. *Merci aux commissaires et aux* contribuables qui ont su si bien faire les choses. Qu'ils continuent l'œuvre commencée et l'avenir de la race française est assuré à Cantal. Merci à Mlle Béatrice Houde, au nom des parents et des élèves, pour son magnifique travail.

Le 22 décembre, nous étions invités à la fête de l'arbre de Noël à l'école du village, confiée à Mlle Gabrielle Houde sœur de Mlle Béatrice Houde. Aux places d'honneur se trouvaient M. l'abbé Nadeau, curé, et les commissaires MM. Ed. Laurent, G. Gervais et C. Bertholet. Un programme très intéressant a été rendu par les élèves.

Tardy Scholar par tous les élèves, chant. Le Matin quand je vais en classe, chant. La récitation de Claude par tous les élèves. Les Bergères, petite opérette par Irène Crywell et Rose Alma Laurent. Récitation par Irène Crywelle. Le prédicateur, récitation par Leo Martel. Daisy, chansonnette par tous les élèves. Petit Chat, chansonnette par W. et A. Wilcott. Récitation par W. Wilcott. New Moon par tous les élèves. Blanc et noir, par P. Lemieux et P. Crywelle. L'orpheline, par Lucienne Lemieux. Dear Infant Jesus, chanson par Diana Wilcott et Rose Alma Laurent. Skidos Gykeloo, déclamation comique par Leo Lemieux. Dlle Sans Gêne par Mlle Béatrice Houde, Gabrielle Houde et Rose Alma Wilcott. Santa Claus, chanson par tous les élèves.

A la fin de la soirée, M. le curé nous donna quelques conseils pratiques, puis il félicita Mlle Gabrielle Houde, l'institutrice, du soin qu'elle avait donné à sa classe depuis trois mois qu'elle est au milieu de nous.

La messe de minuit a été célébrée à Cantal cette année avec un grand éclat. Le chœur de chant, sous l'habile direction de M. J. Gauthier, a exécuté la messe de Gounod en quatre parties. L'orgue était tenu par Mlle Bégin. "Minuit chrétiens" fut chanté par M. P. Boutillé, "Adeste fideles" par M. P. Carrier. De nombreux cantiques de Noël ont été rendus avec talent par différents solistes.

Bon nombre de frères séparés étaient venus par curiosité et s'en sont retournés enchantés de la beauté de nos cérémonies religieuses. On les entendait se dire entre eux: "This is one of the nicest religious meetings which we have seen". Qu'ils viennent encore, ils sont les bienvenus.

MARCELIN, Sask.

..Les élèves de ...ole nous ont donné une belle séance au profit du Fonds patriotique. Ce fut un beau succès artistique tout à l'honneur de nos religieuses et de nos enfants. Le succès financier ne fut pas moins grand. La séance rapporta un bénéfice net de $125. Sur cette somme, $100 sont allés au Fonds patriotique et $25 sont destinés à la fondation d'une bibliothèque bilingue pour notre école.

—Le six janvier au soir, M. Michael Willick, qui vient d'ouvrir une magnifique maison 32x36, recevra ses nombreux amis. Il y aura banquet et amusements divers. Cette soirée sera donnée au profit du couvent. Aussi tous se promettent-ils d'y assister afin de contribuer à hâter l'érection tant *désirée de notre maison d'éducation.*

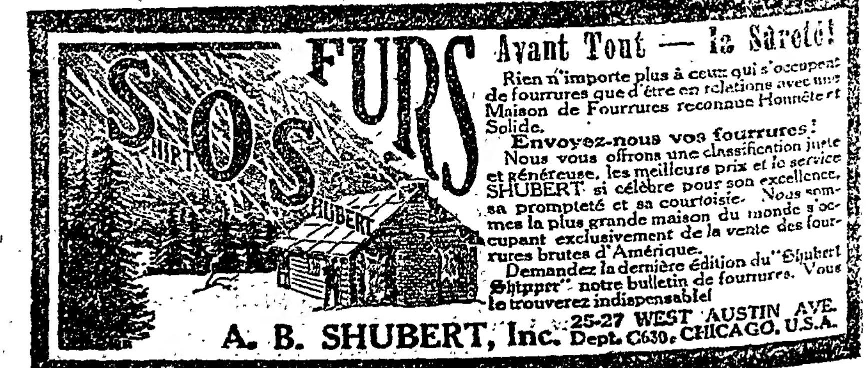
Pourquoi la licence, si on en doit perdre la liberté de l'esprit ?

Pourquoi les grandeurs, si on en doit tomber dans les bassesses ?

Pourquoi le superflu, si on en doit perdre l'essentiel ?

Pourquoi du bien, si on en doit vivre dans le mal ?

Pourquoi vivre, si on doit perdre son temps ?



FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XI—LA SECHERESSE DE L'AN-MIL-ET-JE-NE-SAIS-COMBIEN

En l'an-mil-et-je-ne-sais-combien, le pays de Bretagne fut affligé d'une sécheresse si grande, qu'auparavant on n'en avait jamais vu de semblable, et que depuis, on ne revit la pareille qu'en l'année 1906, de *séparatiste* mémoire.

Chacun se rappelle qu'en cette dernière année, la maison maçonnique Combes, Clémenceau et Cie, ayant pris à ferme le ménage du ciel, dont, au dire des francs-maçons, le Bon Dieu s'acquittait fort mal, dépêcha là-haut un de ses commis nommé Viviani, avec mission d'éteindre quelques étoiles, dont l'éclat offusquait les yeux clignotants des petits chats-huants des loges.

On se rappelle aussi, que le dit Viviani, arrivé là-haut se trompa de clef: et qu'au lieu d'éteindre les becs de gaz, il ferma les robinets. De sorte que, pendant toute l'année il ne tomba pas une goutte d'eau; et que, dans tout le Royaume, pardon, la République de France et de Navarre, ce fut une sécheresse telle, que sources ruisseaux et rivières étant taris,les gens se virent en grand danger de mourir de soif, pour fêter dignement l'avénement de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'année suivante, le même Viviani étant remonté, toujours pour éteindre les becs de gaz, toucha encore aux robinets; et, cette fois, les ouvrit trop grands. En conséquence, toute l'eau qui n'était pas tombée l'année précédente, se précipitant à la fois, produisit une inondation qui faillit éteindre la Ville-Lumière, les étoiles séditieuses continuant toujours à briller au firmament. Comme quoi, les anti-cléricaux feraient peut-être aussi bien de laisser le Bon-Dieu arranger les choses, comme il avait coutume de faire, avant qu'ils s'en mêlent.

En l'an mil-et-je-ne-sais-combien,quelque Vivianesque ancêtre de nos libres-penseurs avait-il, lui aussi, voulu faire le ménage céleste: et en fermant les robinets avait-il bouché les prises d'air ? Je ne saurais trop le dire. Car, comme alors, il n'y avait point de Chambre des Députés, la chose n'a pu nous être relatée dans le compte-rendu de ses séances. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant toute l'année, pas une goutte d'eau ne tomba du ciel: pas un nuage ne vint tempérer les rayons brulants du soleil; pas un souffle de brise ne vint rafraîchir l'atmosphère enflammée.

Le vent refusant obstinément de souffler, dès le commencement de l'année, les moulins à vent durent rester oisifs: et, bien vite, les moulins à eau furent obligés d'en faire autant, sources, ruisseaux et rivières n'ayant pas tardé à se dessécher. Et, comme en ce temps-là, il était difficile de faire venir de la farine d'Amérique, pour plusieurs bonnes raisons, dont la principale est que l'Amérique, n'était pas encore inventée: les gens durent se contenter de faire bouillir blé, seigle ou sarrazin et le manger de même.

Dès le commencement de juillet, les campagnes étaient toutes brûlées: les arbres aux feuilles racornies, ne laissaient voir que des fruits rachitiques, flétris avant d'avoir pu grossir: dans la terre desséchée, les sarrazins n'avaient point levé: et les blés, seigles et avoines n'avaient poussé que des tiges minces et courtes, au bout desquelles se dressaient tristement de maigres épis, dans lesquels les grains se desséchaient, avant d'avoir pu mûrir.

Notre lande de Beau-Soleil était loin d'avoir le riant espect qu'elle a d'ordinaire à cette époque de l'année. Les pâtis toujours verts, étaient devenus jaunâtres; et avec leur herbe brûlée et desséchée, présentaient l'aspect désolé qu'ont nos prairies du Nord-Ouest Canadien, lorsqu'au printemps, la disparition des neiges laisse apparaître le vieux foin jauni de l'année précédente, dont la teinte, désespérément uniforme, donne à tout le pays un air de mort, où il semble que la vie ne doit jamais reparaître.

Quelques vaches efflanquées suçaient cette herbe desséchée des pâtis de Beau-Soleil, et tâchaient d'y puiser une imaginaire nourriture. Les chèvres s'éloignaient avec défiance des touffes d'ajoncs, dont les fleurs d'or s'étaient fanées sans avoir pu produire de graines, et qui ne présentaient plus à leurs babines gourmandes que des épines desséchées, qui les piquaient sans les nourrir.

Les pastouresses avaient complètement disparu de la lande; et seuls quelques petits gars, n'ayant plus le courage de se livrer à leurs jeux habituels, suaient et soufflaient nonchalamment étendus sous la rabine de chataigniers, dont les feuilles rabougries ne les protégaient qu'imparfaitement contre les ardeurs du soleil. A côté d'eux leurs moutons, qui, dans l'air embrasé, étouffaient sous leurs épaisses toisons, se tassaient eux aussi à l'ombre imaginaire des châtaigniers; et n'essayaient même plus de trouver un semblant de subsistance dans les brins de bruyère desséchés, privés de leurs feuilles comme au mois de novembre, et dont les fleurs, tombées prématurément, ne laissaient apparaître que quelques points rouges retenus à des fils d'araignées, et qui semblaient des gouttes de sang sur une nature morte.

Pendant cette terrible sécheresse, si les troupeaux souffrirent de la faim, ils souffrirent encore bien davantage de la soif , car, dans les bas fonds de Beau-Soleil et d'ailleurs, il était impossible de trouver la moindre goutte d'eau et, pour se rafraîchir un peu, les pauvres bêtes étaient obligées d'attendre que, sur le soir, on les conduisit à la rivière voisine, éloignée d'une bonne demi-lieue. Là, ils trouvaient une eau croupissante et à moitié corrompue, restée stagnante dans les endroits les plus creux de la rivière, qui ressemblaient à autant de mares séparées les unes des autres: car, depuis longtemps les rivières avaient cessé de couler.

Cette eau corrompue était absolument impropre à l'usage des humains; et comme tous les puits étaient à peu près aussi desséchés que les rivières, il aurait été impossible de trouver de l'eau pour la cuisine, n'eut été la fontaine du bon Saint-Malo, qui, à cinq minutes du village de Pinpa, continuait à fournir une eau aussi fraiche, aussi claire, et aussi abondante que si tout le reste du pays n'avait pas été desséché. Aussi, de plusieurs lieues à la ronde, venait-on y puiser; et, jour et nuit, elle était assiégée par une interminable file de chariots, dont les propriétaires attendaient impatiemment que leur tour fut venue de remplir leurs tonneaux.

Et, c'était vraiment merveille, que cette petite fontaine, à fleur de terre, dont le réservoir n'a pas plus de deux pieds de creux, sur trois de diamètre, pût suffire à remplir tant de tonneaux, sans jamais s'épuiser.

Sur son origine, il y a naturellement, une intéressante légende, que je vais essayer de vous raconter.

Esquisses Canadiennes

LE JOUR DE L'AN

C'est la nuit encore, une de ces belles nuits d'hiver, transparentes comme du cristal. De toutes les cheminées, qui percent les toits enneigés, la fumée monte en blanches spirales et forme des petits nuages, sur le ciel très bleu qu'éclaire un mince croissant argenté, tandis que brillent les étoiles du matin.

Des grincements de lisses, sur les chemins glacés, des tintements de grelots et de clochettes, des piaffements de chevaux qu'on arrête, et la porte de la "vieille maison" s'ouvre, toute grande, dans un geste accueillant.

Des gens, grands et petits, emmitouflés jusqu'aux yeux de fourrures et de lainages, pénètrent dans le logis hospitalier; avec eux, s'engouffre une buée d'air froid, que combat la chaleur du dedans.

Ce sont les enfants et les petits-enfants qui, à l'aube de l'an nouveau, viennent visiter les vieux parents. Aux pieds du père, couronné de cheveux blancs, tous s'agenouillent avec respect; lui, debout, haut et droit, malgré l'âge, lève ses mains suppliantes et les abaissent sur les têtes courbées, en murmurant avec ferveur: "Que Dieu vous garde, mes chers enfants".

Cette bénédiction du chef de famille est quelque chose de grand, de solennel, d'imposant et rappelle ces belles scènes bibliques, où les patriarches bénissaient. eux aussi, leurs descendants.

On se relève, l'âme en paix, confiant dans les jours qui viennent, sûr que le ciel a entendu et exaucé la prière du vieux père.

"Bonne et heureuse année.—A vous, pareillement. Le paradis à la fin de vos jours", et les souhaits traditionnels, maintenant, volent de bouche en bouche, accompagnés de tendres baisers et de franches poignées de mains.

Puis la grand'mère s'empare du dernier-né; les jeunes tantes aident chacun à se décapoter; les oncles de la maison s'empressent d'aller dételer les chevaux. Les voisins et les amis arrivent; ce sont encore des embrassements et des voeux, toute l'expansion de la forte amitié, qui rassemble et unit ces braves gens.

La table est mise; les mets fumants n'attendent plus que le bon plaisir des convives; on s'approche, on mange, on jase, on chante et on rit. C'est le jour de l'an! On est tout à la joie de se revoir, de s'amuser, de s'aimer, et les premières heures de l'année s'envolent délicieusement rapides; on est tout surpris d'entendre déjà sonner le dernier coup de la grand'messe; alors on se hâte, vers l'église. Dieu qui nous dispense si libéralement ses grâces et ses faveurs a droit aux prémices de nos prières et de nos voeux.

C'est le jour de l'an! jour des étrennes et des cadeaux, des bons souhaits et des visites; jour de paix, de réjouissances, d'épanchement et de tendresses! Ce sont de bons moments, que la Divine Bonté sème sur notre route, pour nous aider à supporter les autres. La vie est courte; sa trame est souvent sombre, les bonnes affections de famille sont, peut-être, les meilleurs rayons qui l'éclairent: sachons en profiter et en jouir, sous l'oeil de Dieu.

C'est le jour de l'an! Dans l'ambiance de joie qui nous entoure monte une vague tristesse, au souvenir des années disparues. Que d'êtres et de rêves emportés avec elles! L'heure est grave; une année nouvelle se lève, la dernière peut-être, pour plusieurs d'entre nous! Mais la récompense du ciel n'est-elle pas le suprême but de notre brève existence! Voilà pourquoi nos gens admirables de foi, ne manquent jamais d'ajouter à leurs souhaits, celui du Paradis, quand sonnera l'heure finale.

A vous, aussi, chers lecteurs, je dis, d'après l'ancienne façon, qui résume si bien tout ce qu'on peut désirer de meilleur à ceux qu'on aime: "Bonne et heureuse année, le paradis à la fin de vos jours!"

PERRETTE.
Willow Bunch.

La fête des Rois

Autrefois, l'Epiphanie donnait lieu à de touchantes réjouissances au foyer. Ecoutez Chateaubriand, dans un chapitre sur "la fête des Rois", dans le "Génie du Christianisme":

"Ceux qui n'ont jamais reporté leurs cœurs vers ces temps de foi où un acte de religion était une fête de famille et qui méprisent des plaisirs, qui n'ont pour eux que leur innocence, ceux-là, sans mentir, sont bien à plaindre.

"Les cœurs simples ne se rappellent pas sans attendrissement ces heures d'épanchement où ils se rassemblaient autour des gâteaux, qui retraçaient les présents des mages: L'aïeul, retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits enfants, qui depuis longtemps ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse; les fronts respiraient la gaieté, les cœurs étaient épanouis, la salle du festin était merveilleusement décorée et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux bruyants éclats de joie, on tirait au sort ces royautés, qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes: on se passait ces sceptres, qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait.

"Souvent une fraude qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et à un fils du voisin. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne; les mères souriaient, et l'aïeul vidait sa coupe, à la nouvelle reine".

Pourquoi les chaînes et les parures, si les passions en doivent être déchaînées ?

Petites recettes pour être heureux et faire des heureux

IX

Fermons les yeux! Oh! le délicieux conseil, lorsqu'il s'agit de nos relations familières et quotidiennes avec nos parents ou notre entourage !Quelqu'un passe près de nous sans nous donner les marques habituelles de son amitié: fermons les yeux; demain, il sera redevenu aussi affectueux q'auparavant, On nous oublie, ou l'on nous donne la plus mauvaise part dans une distribution quelconque; fermons les yeux; chacun sera édifié de notre conduite et nous dédommagera une autre fois. On va même jusqu'à se rendre coupable envers nous de légères injustices; ou du moins, on emploie des procédés qui nous révoltent par leur indélicatesse; fermons les yeux: il suffit bien que Dieu ait tout vu. Si cette règle était observée dans les familles, on ne verrait pas tant de frères et sœurs à jamais désunis pour d'aussi frivoles motifs que ceux que nous venons d'énumérer.

Mauvaise tête, mais bon coeur

Il arrive assez souvent dans le monde que des personnes d'un très vilain caractère ne font nul effort pour se corriger et prennent aisément leur parti de toutes les petites peines qu'elles infligent à leur prochain, parce les infligent à leur prochain, parce qu'elles entendent quelquefois ce mot à leur adresse: "Mauvaise tête, mais bon cœur..."

De grâce, vous qui nous lisez et qui vous sentez un peu coupable, ne vous accordez pas votre pardon à si bon marché! Pensez une bonne fois au tort que vous faites, à vous-même d'abord, puis à tous ceux qui vous entourent !

Voyons, entre nous, est-il bien sûr que vous ayez aussi bon cœur qu'on le dit? N'est-ce pas peut-être pour être un peu plus menagé à l'avenir qu'on vous adresse ce compliment? Lorsqu'on juge mal de son prochain, qu'on est toujours de méchante humeur, qu'on ne passe rien à autrui, qu'on ne veut céder sur quoi que ce soit, ni condescendre à aucun mouvement d'indulgence, qu'on est "mauvaise tete" enfin, est-il bien vrai qu'on puisse avoir "bon cœur?" Pour nous, nous n'hésitons pas à répondre négativement.

"Moi, je suis vif, répliquez-vous, mais au fond je ne suis pas méchant, et en fin de compte je sais reconnaître mes torts". Oui, après avoir bien gourmandé et bouseulé ceux qui ont affaire à vous, vous finissez par leur donner une poignée de main en leur disant: "Pas de rancune!" mais vous n'en martyrisez pas moins de pauvres petites âmes qui ne peuvent ou n'osent pas vous résister !

Vous êtes vif: eh bien, travaillez à modérer cette vivacité: interdisez-vous de faire des réprimandes quand vous n'êtes pas de sang-froid: imposez-vous une pénitence, une aumône à chaque parole violente qui vous échappe: faites chaque jour un sérieux exament sur votre défaut: recourez surtout à la prière et aux sacrements.

Opérez si bien la réforme dans votre intérieur que l'on puisse bientôt dire de vous, non plus: "Mauvaise tête et bon cœur mais "Bon cœur", tout court!

Marie, consolation dans les peines.

Qui donc n'a point fait, ici-bas, l'apprentissage de la douleur? C'est une loi universelle que nous devons tous souffrir; lorsque la souffrance physique ne fait pas sentir son aiguillon, il faut s'attendre à la souffrance morale; et il n'est pas rare qu'on éprouve les deux à la fois.

Mais qu'il est dur de souffrir sans consolateur! Et que les vrais consolateurs sont difficiles à rencontrer! Ou bien, ils ne s'intéressent pas à nos peines, ou bien ils n'ont pas la puissance de nous secourir.

Quant à vous, souvenez-vous de Marie, votre Mère, de Notre-Dame des Sept-Douleurs! Elle peut, cette Vierge bénie, adoucir toutes vos peines: elle le peut et elle le veut. Jetez-vous entre ses bras, pleurez à ses pieds; et la paix, la joie habiteront toujours dans votre cœur.

Communiqué de l'évêché

Monseigneur nous prie de vous faire connaître qu'il sera absent du Diocèse jusqu'au 15 mars environ. Le Révérendissime abbé Bruno, O.S.B., Vicaire Général, Muenster, P. O., administrera le diocèse en son absence. C'est à lui qu'on devra s'adresser pour les facultés et dispenses. Pour les questions exclusivement financières on communiquera avec le R. P. V. Gabillon, O.M.I., procureur à l'évêché. Avant de partir Monseigneur veut aussi attirer l'attention des prêtres sur l'obligation que leur fait le Concile de Québec, paragraphe *b*) page 396.

PRINCE-ALBERT ET ENVIRONS

Une conférence sur la Belgique

M. l'abbé G. Vandamme, prêtre belge délégué au Canada par le cardinal Mercier pour recueillir des souscriptions en faveur du "Fonds de secours belge du cardinal Mercier", qui était déjà venu à Prince Albert il y a quelque temps, sera de nouveau parmi nous la semaine prochaine.

Le vendredi 12 janvier au soir, il donnera, sous les auspices de l'A. C. F. C., une conférence sur la Belgique qui ne manquera pas d'intéresser vivement tous nos compatriotes.

Porte-parole du grand cardinal qui incarne admirablement la Belgique opprimée, M. l'abbé Vandamme est particulièrement qualifié pour nous parler de son malheureux pays. De l'Alberta nous arrive la nouvelle qu'il a donné dans la province voisine une série de conférences très goûtées et que le gouvernement d'Edmonton lui a remis la somme de $500 comme contribution au "Fonds de Secours belge du cardinal Mercier".

Qu'on n'oublie pas la date: vendredi 12 janvier, à huit heures. La conférence sera agrémentée de projections lumineuses. On y fera aussi un peu de musique.

Le dimanche suivant, M. l'abbé Vandamme donnera le sermon de la grand' messe, à la Cathédrale. Le soir, il fera une conférence en anglais au théâtre Empress, sous la présidence du maire de Prince-Albert.

Une brillante représentation

La soirée de vaudeville donnée au théâtre Empress le 29 décembre au profit des Belges et des soldats de retour du front a remporté un magnifique succès. La salle était comble et n'a pas ménagé ses applaudissements à nos excellents artistes locaux qui se sont réellement surpassés. Notre distinguée compatriote Madame Morrier, dont l'éloge n'est plus à faire comme organisatrice de représentations hautement artistiques, a une fois de plus bien mérité de la belle cause pour laquelle elle s'est dépensée sans compter.

Nous ne pouvons malheureusement mentionner au long tous les numéros du programme qui tous étaient remarquables et ont été exécutés avec une rare maîtrise. Contentons-nous de citer les noms de quelques artistes particulièrement goûtés: Mlles G. Thomas, Sherley McKay, Marie Valade, B. Davis, Eva Thickle, Suzanne Blouin, C. Hepburn, H. Ittner, Fitzgerald, Blanche Carrier, Gabrielle Carrier; MM. Wilkin, Mattes, juge Doak.

Nous ne saurions féliciter trop chaleureusement Madame Morrier du point d'honneur qu'elle se fait de donner, à chacune de ses représentations, un numéro en français. Au risque d'être taxé de parti pris, nous n'hésitons pas à dire que c'est toujours, à notre humble avis, le mieux réussi. Ce fut assurément le cas, l'autre soir, pour "Versailles", qui clôturait le programme.

La scène représente un coin des magnifiques jardins de Versailles à l'époque du grand Roi. Louis XIV, personnifié par M. le juge Doak, s'y repose un instant en assistant à un divertissement qui lui est donné sous forme de chants et de danses. Chants et danses sont naturellement du grand siècle. L'ensemble du tableau offrait un réel cachet artistique et a été très goûté de tout l'auditoire.

Les solistes étaient Madame Morrier, Mlles Suzanne Blouin et Marie Valade.

Le menuet était dansé par Mme Scott, Mlles Suzanne Blouin, Eva Thickle, Marie Valade, Q. Thomas, P. Baker.

La danse des roses, par Blanche et Gabrielle Carrier.

La danse du papillon, par Shirley McKay.

Quatre statues vivantes étaient personnifiées: la Musique par B. Davis, la Peinture par D. Flannigan, l'Architecture par Mme Gunn, la Sculpture par H. Ittner.

Un mot pour finir des costumes qui étaient très riches et marqués au coin du bon goût et de l'originalité.

L'accompagnatrice au piano pour toute la soirée était Madame G. Carrier qui s'est acquittée de la tâche avec tout son talent de musicienne consommée.

Prince-Albert quartier général de la police pour le nord de la province

D'après la division de la Saskatchewan pour les fins du nouveau système de police, Prince-Albert devient le centre policier pour le district du nord de la province. Le chef du district, C. O'Sullivan, a ses bureaux dans l'édifice du Temple Maçonnique. Il commande treize détachements et chaque détachement se compose d'un homme.

Conférences agricoles

M. W. O. McDougall, secrétaire de la Société d'Agriculture, est informé par l'Université de la Saskatchewan de son intention de tenir des classes d'instruction agricole à Prince-Albert du 15 au 19 janvier. Deux conférenciers seront là pour donner un cours d'instruction aux étudiants de l'école normale. Dans leurs moments de loisirs, ils donneront des causeries aux fermiers et aux fils de fermiers.

Notes Locales

—Le jour de l'an au soir, le Rév. Père L. J. Danis, O.M.I., unissait dans les liens du mariage Rufus Earlin Zuefle de Unity, Sask., et Catherine Thérèse Hamilton de Hafford, Sask. L'heureux couple est parti le soir même pour un petit voyage de noces à Victoria, B. C.

—Mercredi à 10 hrs le Père curé de la cathédrale a donné la sépulture ecclésiastique aux restes mortels de Modeste Vandal, décédé le 1er janvier à 5 hrs du matin.

—Le R. P. Panhaleux, vicaire de la cathédrale, est retenu à l'hôpital de la Sainte-Famille souffrant de la grippe.

—De passage à Prince-Albert, M. l'abbé A. Louison, curé de Vonda.

SAINT-GEORGES, Sask.

—Le R. P. Gabillon, procureur de l'évêché, dira la messe à la chapelle de Saint-Georges le jour de la fête des Rois samedi 6 janvier.

—Le lundi 22 janvier, le R. P. Danis, curé de la cathédrale, se tiendra à la disposition de nos marguillers qui doivent lui faire faire la visite de la paroisse. Il ne rentrera pas à Prince-Albert avant d'avoir visité toutes les familles du district.

L'intronisation de Mgr Sinnot

L'intronisation de S. G. Mgr Sinnot, archevêque de Winnipeg a eu lieu la veille de Noël. La cérémonie de la remise du pallium eut lieu à l'église de Ste Marie et fut présidée par Son Excellence le Délégué Apostolique.

Deux adresses furent lues au nouvel archevêque, l'une en anglais par M. J. K. Barrett, l'autre en français par M. Jules Collou, président de la Commission Scolaire de la paroisse du Sacré-Cœur. Sa Grandeur Mgr Sinnot répondit en anglais et en français.

Voici le texte de l'adresse française ainsi que la réponse de Mgr Sinnot.

Monseigneur,

Au nom des Canadiens-français de la ville de Winnipeg, j'ai le très grand honneur de présenter à Votre Grandeur tous leurs hommages avec leurs meilleurs souhaits de bienvenue.

Votre réputation de délicatesse de droiture et de justice nous est parvenue aussitôt après votre nomination par Notre Très Saint Père le Pape, à la haute dignité d'archevêque du nouveau diocèse de Winnipeg, comme messagère de concorde et d'espérance pour notre avenir.

Votre nouveau troupeau canadien-français, ferme dans sa foi comme dans toutes ses traditions ancestrales, est convaincu que, sous la sage et bienveillante direction de Votre Grandeur, il poursuivra avec l'aide de Dieu l'accomplissement de sa mission de foi, car celui qui soutient le faible selon la justice est bien sûr de soutenir la justice.

C'est alors qu'un pasteur tel que Votre Grandeur étant avec lui en communication plus directe de cœur, formera avec lui une véritable association d'âmes qui produira des fruits de douceur pour Votre Grandeur et de bonheur pour Vos enfants, de prospérité morale pour tous; enfin! l'espérance de fruits de vie éternelle.

C'est dans l'esprit de ce Divin Idéal, Monseigneur, que je vous prie de croire à l'entier dévouement et au profond respect de tous les Canadiens-français de votre ville archiépiscopale.

REPONSE DE MONSEIGNEUR

Et, maintenant, mes très chers frères, vous, catholiques de langue française, permettez-moi de vous adresser quelques mots en votre belle langue. Je suis bien touché de votre démarche et je désire vous remercier d'une manière spéciale de l'acte d'hommage filial que vous venez d'accomplir envers votre nouvel archevêque. Treize ans durant, comme secrétaire de Monseigneur le Délégué Apostolique, j'ai eu bien des relations intimes avec l'épiscopat, le clergé et les fidèles de langue française de ce pays. Ce contact si fréquent et si intime et le compterai toujours parmi les plus heureuses et les plus utiles expériences de ma vie. Cela m'a procuré bien des occasions de connaître et d'apprécier leur attachement à l'Eglise, leur dévouement au Saint-Siège, leur zèle pour la propagation de l'évangile, en un mot leur fidélité dans l'accomplissement de tous les devoirs de ministres et de fils dévoués de l'Eglise. Il m'est bien agréable de saisir cette première occasion pour vous dire, à vous, catholiques de langue française du diocèse de Winnipeg, mes fils désormais dans le Seigneur, toute l'affection que je vous porte. Je crois pouvoir vous promettre tout l'intérêt et toute la sympathie d'un père, partageant, dans la mesure de mon pouvoir, vos épreuves et vos espérances.

Je vous remercie donc du fond de mon cœur des sentiments exprimés dans votre adresse. Je prie Dieu de vous bénir et de vous accorder, à vous et à vos familles, surtout pendant les fêtes que nous allons célébrer en ces jours, l'abondance de ses grâces.

Mgr Sinnot a pris pour devise "*Dum Christus annuntictur*. Pourvu que Jésus-Christ soit annoncé". Sa première lettre pastorale traite de la paix pour laquelle trois choses sont nécessaires: l'amitié de Dieu, la concorde avec notre prochain et l'ordre au dedans de nous-mêmes.

Nous faisons nôtres les sentiments qu'exprime ainsi la *Liberté* en cette occasion:

"Monseigneur de Winnipeg a bien voulu dire publiquement dimanche dernier, en répondant en français à l'adresse française qui lui fut lue, qu'il ne demandait pas mieux que de nous seconder dans la mesure de ses forces, dans la revendication de nos légitimes libertés. A ce compte, l'harmonie ne saurait manquer de régner, et nous avons bien besoin de paix dans les circonstances présentes.

"Nos lecteurs voudront bien lire avec soin l'adresse lue par le délégué de la paroisse du Sacré-Cœur et la réponse en français de Monseigneur. Mieux que nos paroles ces documents diront ce qu'il faut augurer du règne qui commence sous d'aussi bienveillants auspices.

"De tout cœur nous disons donc: "*Ad multos et faustissimos annos*".

L'hon. T. C. Casgrain, ministre des Postes est mort

L'honorable T. C. Casgrain, ministre des Postes, est mort à Ottawa le 29 décembre, à la suite d'une attaque de pneumonie, après quelques jours seulement de maladie. Il était âgé de 64 ans.

M. Casgrain était l'un des maîtres du barreau canadien. Il avait été l'assistant de l'avocat-conseil de la Couronne dans le fameux procès de Louis Riel à Régine en 1885. Mêlé de bonne heure à la politique, il fut nommé ministre des Postes en 1914, succédant à M. L. P. Pelletier.

Rien n'a encore été décidé quant à la succession de M. Casgrain comme ministre. Son portefeuille revient au district de Québec. On mentionne le nom de M. Albert Sévigny, président de la Chambre et de Sir Rodolphe Forget, député de Charlevoix et de Montmorency.

Conférence de guerre

Une conférence impériale sera tenue prochainement à Londres, probablement vers la fin de février. Elle réunira les premiers ministres de toutes les colonies britanniques.

Il ne s'agit point d'une conférence impériale du type de celles d'autrefois, mais d'une réunion spécialement et exclusivement consacrée aux questions de paix et le guerre. C'est la suite des déclarations faites, dès son accession au pouvoir, par M. Lloyd George

Le secrétaire d'Etat aux colonies dans une dépêche adressée au gouverneur général du Canada, espère que notre premier ministre pourra assister à cette conférence ou s'y faire représenter. Etant donné l'extrême importance des sujets qui seront discutés, le gouvernement anglais considèrerait comme un malheur si quelqu'un des Dominions n'était pas représenté.

On suppose que M. Borden se rendra à Londres pour cette conférence de guerre. Son absence d'Ottawa pendant la plus grande partie de février et de mars nécessitera sans doute l'ajournement de la session pendant quelques semaines.

Le parlement de l'Alberta

La rentrée de la chambre de l'Alberta aura lieu le 6 février pour la 5ème session du 3ème parlement. Le principal projet de loi à l'étude est celui du crédit rural. La chambre se compose de 56 députés mais deux sièges sont vacants. Six députés libéraux parmi lesquels le Lt J. G. Turgeon, et 5 députés conservateurs ont pris du service dans l'armée; pour suivre les travaux de la session, il reste 28 députés libéraux et 14 députés conservateurs.

Mort tragique d'un actif sergent recruteur

Le district militaire de Moose Jaw vient de perdre un très actif officier recruteur dans la personne du sergent prévost, Chs W. McGee, décédé à l'hôpital général de Moose Jaw le 28 décembre, à la suite de blessures qui lui furent infligées par un troupier dans une querelle. McGee avait personnellement enrôlé 1,506 soldats depuis le commencement de la guerre. Il est l'auteur du chant populaire patriotique "Your King and your Country need you", et il avait fait la campagne d'Egypte et du Sud Africain dans l'armée anglaise.

La nouvelle police de la Saskatchewan

Le nouveau corps de police de la Saskatchewan destiné à remplacer la police montée, mise à la disposition du gouvernement pour les services de la guerre, est entré en fonction le 1er janvier. La province a été partagée en quatre divisions: Weyburn, Régina, Saskatoon et Prince-Albert. Le corps de police comprendra environ 75 hommes. On ne sait pas encore s'ils porteront un uniforme, mais ils seront à pied et se serviront d'automobile pour parcourir leur territoire.

Le dernier jour des dispensaires

Le régime des dispensaires a vécu dans la Saskatchewan. Ils ont tous été fermés le 30 décembre à cinq heures après-midi. Une animation tout à fait inaccoutumée a été remarquée dans tous les magasins de liqueurs le dernier jour de leur existence et ils ont fait, à n'en pas douter, des affaires d'or. Toutes les marchandises encore en magasin au moment de la fermeture ont été renvoyées aux entrepôts du gouvernement à Régina.

La récolte mondiale du blé

Les 18 principaux Etats producteurs de blé du monde ont fourni 2 milliards et demi de boisseaux en 1916. C'est un quart de moins que l'an dernier. Il faut toutefois noter que les récoltes de 1915 dépassèrent considérablement la moyenne ordinaire.

Est-ce la conscription ?...

A un dîner offert par la direction du château Laurier, à Ottawa, aux soldats de retour du front, Sir Robert Borden a dit que des mesures plus énergiques allaient être prises afin de mobiliser toutes les ressources en hommes du pays pour la poursuite victorieuse de la grande guerre.

L'honorable Robert Rogers, de son côté, a constaté que les jours du recrutement volontaire étaient pratiquement finis et que des mesures plus efficaces devaient être employées pour compléter les rangs du corps expéditionnaire canadien. Le ministre a expliqué que le gouvernement avait décidé d'enregistrer toute la puissance en hommes du Dominion et verrait à ce que pas un homme d'âge militaire ne pût s'exempter de faire sa part de travail.

"C'est le seul moyen que nous ayons, a-t-il dit, d'atteindre les tièdes de notre pays".

Les Etats-Unis commandent la fabrication de 4,000 mitrailleuses

Conformément aux recommandations du comité de l'artillerie du Conseil supérieur de la guerre, le gouvernement a signé des contrats pour la fabrication de 4,000 mitrailleuses Vicker et accessoires. Cette commande se chiffre à $5,500,000. On annonce que d'autres commandes vont être données pour l'armement de la Garde Nationale. Ces dernières commandes vont se chiffrer à environ $9,500,000.

Le ministre de la guerre, M. Newton D. Baker, ainsi que les généraux d'Etat major Wood et Scott, se prononcent nettement en faveur de l'établissement d'un système de service obligatoire.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—
No. 1 nord........................155
No. 2 nord........................151
No. 3 nord........................140
No. 4 nord........................130
AVOINE........................0.43
ORGE........................0.60
FOIN la tonne........................10.00
POMMES DE TERRE le minot........0.65
BEURRE, la livre........................0.40
OEUFS, la douzaine........................0.45
BOEUF, la livre........................0.10
PORC la livre........................0.12½
MOUTON la livre........................0.16

Winnipeg

BLE—
No. 1 nord........................177½
No. 2 nord........................174½
No. 3 nord........................169½
No. 4 nord........................156½
AVOINE—
No. 2 C. W........................54⅜
No. 3 C. W........................51⅞
No. 1 fourrage........................50⅜
ORGE—
No. 3........................97
No. 4........................93
Fourrage........................73
LIN—
No. 1 N. W. C........................260¼
No. 2 W. C........................257½

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

ON DEMANDE un Instituteur ou une Institutrice pour l'école d'Arborfield. Bonnes références exigées. S'adresser à M. Jos. CASTONGUAY, syndic, ARBORFIELD, Sask.

SERVANTE DEMANDEE—On demande une servante générale d'expérience, pour famille privée, bon salaire. S'adresser à Mme J. E. Arpin, 315, 14ème rue Ouest, Prince-Albert.